

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023



SOMMAIRE

PRÉSENTATION SNEP

- P.6 Edito – Mot du Directeur Général
- P.8 Profil de SNEP
- P.20 Actionnariat

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- P.24 Faits marquants
- P.28 Rapport d'activité

RAPPORT ESG

- P.33 Préambule et périmètre de Reporting
- P.34 Stratégie RSE
- P.40 Engagement environnemental
- P.48 Engagement social
- P.56 Gouvernance transparente et responsable

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

- P.74 Rapport de gestion
- P.84 Comptes sociaux
- P.120 Comptes consolidés
- P.146 Rapport des CAC



PRÉSENTATION SNEP





M. Fayçal EL KADIRI
Directeur Général

L'année 2023 a été challengeante pour notre entreprise en raison des défis majeurs liés à la finalisation de l'extension de notre usine, les essais de démarrage des nouvelles unités et les arrêts de production qui en ont résulté. Grâce à notre détermination, notre adaptabilité et l'engagement de chacun, nous avons pu faire face à ces difficultés avec résilience.

Les investissements réalisés ouvrent de nouvelles perspectives de croissance, d'efficacité opérationnelle et de compétitivité qui nous permettront de continuer à générer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Désormais, nous demeurons résolus à renforcer la souveraineté industrielle de notre pays et promouvoir le Made In Morocco.

Notre engagement envers le développement durable demeure une priorité inébranlable. En intégrant des technologies vertes et des processus respectueux de l'environnement dans les nouvelles unités de production, nous visons à réduire davantage notre consommation d'énergie et de ressources et contribuer positivement à la préservation de notre planète pour les générations futures.

Nous sommes fermement convaincus que le succès à long terme de notre entreprise est étroitement lié à notre capacité à valoriser notre capital humain, en plaçant les personnes au cœur de notre stratégie, en investissant dans le développement professionnel et la formation de nos collaborateurs, et en favorisant un environnement de travail collaboratif et inclusif.

Ainsi, nous pouvons stimuler l'innovation, améliorer la satisfaction des clients et assurer la pérennité de notre entreprise dans un marché en constante évolution.

SNEP – Créée pour répondre à des besoins stratégiques

Créée en 1973 à l'initiative de l'État Marocain, La Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP) a comme mission principale d'assurer la souveraineté industrielle nationale en produits chimiques et pétrochimiques stratégiques, notamment :

- Le chlore liquide: une matière chimique extrêmement importante pour le Maroc. Le chlore est utilisé dans le traitement bactériologique de l'eau potable et joue un rôle clé dans le contrôle des agents pathogènes tels que la typhoïde et le choléra. Etant le seul producteur national du chlore liquide, SNEP assure la souveraineté nationale en cette substance essentielle. L'absence de production nationale de chlore liquide placerait le Maroc dans une position de dépendance à l'importation pour répondre à ses besoins, ce qui constitue un défi majeur en raison des risques inhérents au transport de cette substance hautement réactive et potentiellement dangereuse.
- La soude caustique: indispensable à l'activité de plusieurs secteurs industriels, notamment l'industrie agroalimentaire, minière, chimique, la santé & hygiène, la détergence, le textile ...Etc.
- Le PVC: 3ème matière plastique la plus utilisée au monde, essentiel dans le bâtiment, l'irrigation, l'assainissement, l'adduction de l'eau potable, l'industrie automobile ou encore le transfert d'énergie.



| Présentation de SNEP |

UNE VISION AXÉE SUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

| Présentation de SNEP |

Notre Vision

Nous aspirons à consolider notre leadership dans l'industrie nationale de l'électrolyse et de la pétrochimie en visant l'excellence à tous les niveaux de nos opérations. Notre vision est de devenir le symbole de la **souveraineté industrielle de notre pays**, et de contribuer de manière proactive à son développement économique.

Notre Mission

Notre mission est de concevoir, fabriquer et fournir des produits de qualité supérieure, fièrement **Made in Morocco**, qui répondent aux besoins et aux attentes de nos clients. Nous nous engageons à investir dans la recherche, l'innovation et la formation de nos collaborateurs pour maintenir notre position de leader sur le marché, tout en assurant la satisfaction et la fidélité de nos clients.

Nos valeurs

- ✓ **Satisfaction de nos clients:** Cette valeur souligne notre engagement à garantir que nos clients sont satisfaits à chaque étape de leur interaction avec nous. Nous cherchons à comprendre leurs besoins, à offrir des produits et services de qualité et à fournir un service client exceptionnel pour maintenir leur satisfaction à long terme.
- ✓ **Engagement durable et responsable:** Nous nous engageons à agir de manière responsable envers l'environnement, les communautés dans lesquelles nous opérons et nos parties prenantes. Cela se traduit par des pratiques commerciales durables, la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme et la contribution au bien-être social, tout en garantissant la sécurité de nos collaborateurs et de nos installations.
- ✓ **Intégrité:** Nous croyons fermement en la transparence dans la manière dont nous gérons notre entreprise. Cela signifie que nous communiquons ouvertement sur nos politiques, nos décisions et nos performances, et que nous nous engageons à respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur ainsi que les normes d'éthique les plus strictes.

Un Business Model ancré sur des fondamentaux solides

Nos produits

Un portefeuille diversifié de produits indispensables pour les industries stratégiques du pays.

Produits d'électrolyse

Chlore liquide : pour le traitement bactériologique de l'eau potable.

Soude caustique : Essentielle pour toutes les industries agro-alimentaire, textile, mines, détergence..etc.

Eau de Javel pour la désinfection et la détergence.

Acide chlorhydrique : pour la galvanisation et le traitement des surfaces.

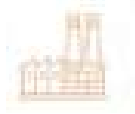
Produits vinyliques

Résine PVC et Compound PVC : pour le bâtiment, l'irrigation, l'adduction d'eau potable, l'assainissement, le transfert d'énergie, l'habillement, ... etc.

Nos Ressources



600 Collaborateurs au savoir-faire unique sur le marché marocain.



Un complexe industriel de 22 hectares.



Unité de stockage au port de Mohammedia.



Capacités de production

90.000 Tonnes de PVC

25.000 Tonnes de Compound PVC

65.000 Tonnes de Soude caustique liquide

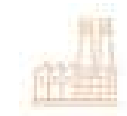


Ressources financières

1,6 Md MAD Total actif

802 M MAD Capitaux propres

Nos piliers de croissance



Un outil industriel et une expertise unique sur le marché marocain.



Des produits indispensables pour les industries stratégiques.



Une ambition de préserver notre position de leader dans notre industrie.



Un engagement durable et persévérant envers la décarbonation.



Un vivier de talents engagés et aux compétences pointues.



Un fort potentiel de croissance sur nos marchés.



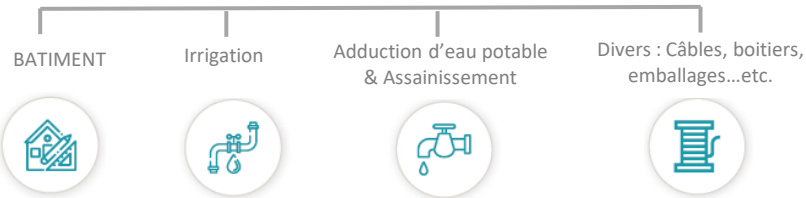
Une capacité durable à générer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Des produits qui accompagnent le développement de l'industrie marocaine

À travers un portefeuille de produits diversifié, SNEP opère dans des marchés caractérisés par leur faible cyclicité, et un potentiel de croissance indéniable.

Produits vinyliques

PVC & Compound PVC



Produits issus de l'électrolyse

Soude, Chlore, Eau de javel, Acide chlorhydrique



Ces produits sont utilisés par des secteurs de l'économie nationale à fort potentiel.

Ils sont aussi au cœur des métiers émergents et des métiers de l'avenir de notre pays.



En effet, les produits de l'Electrolyse revêtent une importance cruciale pour des industries tels que le dessalement de l'eau de mer, ou encore la fabrication des précurseurs cathodiques pour les batteries électriques.

Les produits vinyliques, le PVC et le Compound PVC, sont également indispensables dans le secteur de l'automobile et dans la fabrication des dispositifs médicaux.



SNEP – Entreprise éco-responsable et engagée

En tant qu'acteur éco-responsable et engagé, et inscrivant ses activités dans une démarche d'excellence globale, SNEP est triplement certifiée QSE selon le référentiel ISO (ISO 9001, 14001, et 45001), détient le label marocain RSE de la CGEM, est signataire de la charte Responsible Care, et enregistre ses produits selon les normes REACH.



Parallèlement, et conformément à son engagement de réduire son empreinte carbone, le complexe industriel de SNEP est alimenté à 98%, par une électricité de source éolienne, à travers un contrat PPA (Power Purchase Agreement) avec un opérateur privé.

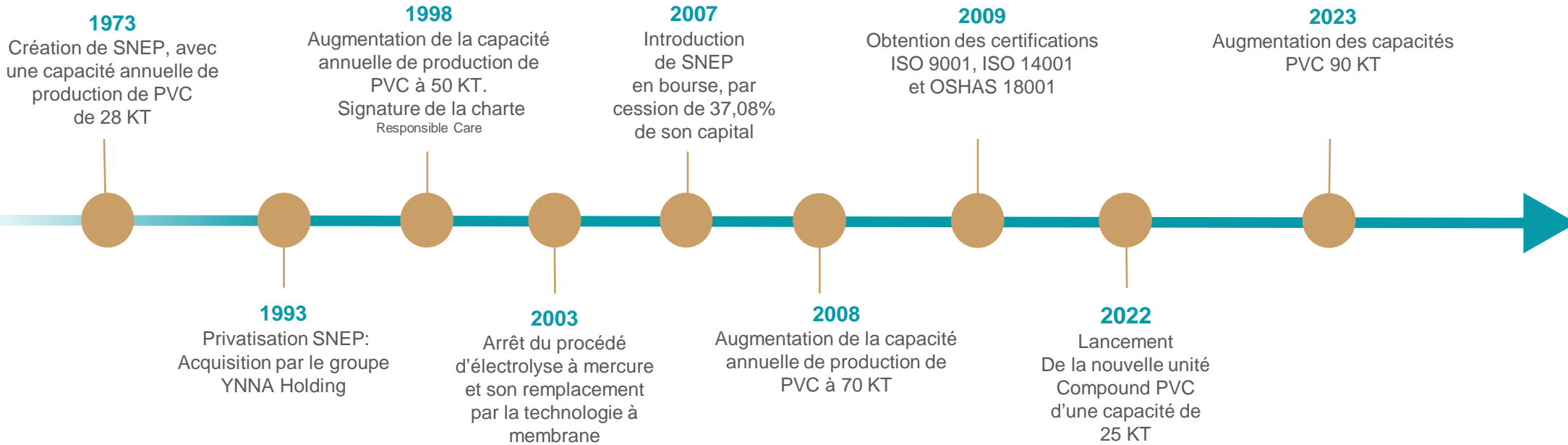


Complexe alimenté à **98%** par une énergie
de source éolienne
=> Réduction de l'empreinte carbone



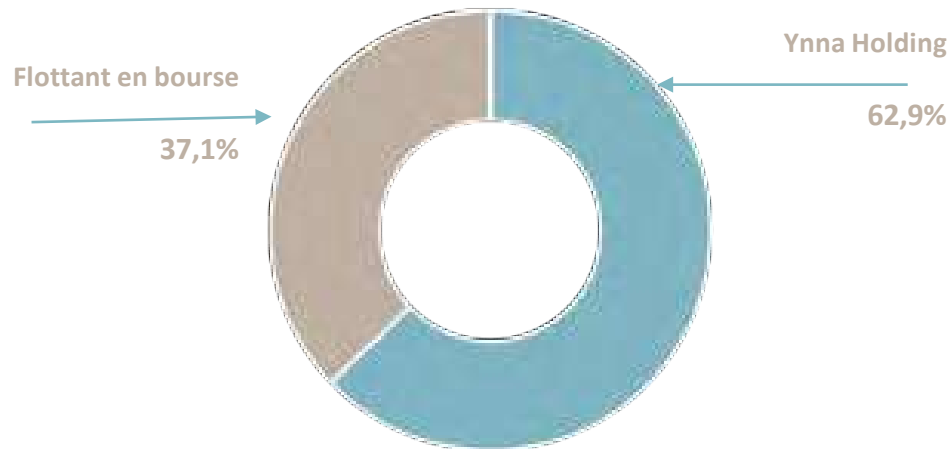
SNEP – Au fil des cinquante années d'existence

Depuis sa création, SNEP a accompagné le développement industriel du pays par des investissements structurels, visant à accroître et moderniser ses capacités de production. Son acquisition par le groupe 100% Marocain YNNA Holding en 1993, a renforcé cette dynamique de développement. Ainsi, plus de **2 Milliards de DH** ont été investis depuis sa privatisation, dont **600 millions de DH** dans le cadre du projet d'extension des capacités de production, inauguré en décembre 2023.



Un actionnariat solide et stable

SNEP dispose d'un actionnariat robuste, stable et confiant en l'avenir de l'entreprise. En effet, le groupe YNNA HOLDING détient 62,9% des parts de l'entreprise, tandis que le reste est flottant en bourse.



YNNA HOLDING

Ynna Holding (Groupe Chaâbi) est l'un des plus anciens groupes industriels privés au Maroc, il a été fondé en 1948 par Miloud Chaâbi. Le groupe opère actuellement dans plusieurs secteurs notamment l'industrie, le BTP, l'hôtellerie, l'immobilier, l'agroalimentaire ou encore la grande distribution.

Le Groupe emploie à ce jour, plus de 20 000 collaborateurs et opère via des filiales qui disposent de parts de marchés confortables dans la majorité des secteurs où elles sont présentes. Avec une présence dans 6 pays, Ynna Holding déploie également ses activités à l'international.



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Faits marquants

Contexte macro-économique

- ✓ Baisse importante du prix de vente du PVC (31%), en ligne avec l'évolution des prix à l'international, due à une surabondance de l'offre.
- ✓ Reconstitution des mesures antidumping sur les importations de la résine PVC en provenance de l'Union Européenne, le Royaume Uni et le Mexique. Les droits antidumping ont été fixés à 5,5 % pour l'UE et le RU, et 8% pour le Mexique.
- ✓ Recevabilité de la requête de réexamen pour la reconstitution des droits antidumping en vigueur sur les importations de la résine PVC en provenance des États-Unis et ouverture de l'enquête publique le 11 décembre 2023.



Faits marquants

Contexte opérationnel

- ✓ Achèvement des travaux du projet d'extension des capacités de production (90 KT de PVC) et entame des essais de démarrage des nouvelles installations. Ceci a nécessité :
 - Des arrêts répétitifs imposés par des considérations de sécurité lors du montage des nouveaux équipements, courant S1 2023.
 - L'arrêt complet des unités MVC et PVC à partir de juillet 2023, en vue des essais de démarrage des nouvelles unités de production.
- ✓ Importation du PVC et de la soude liquide pour pallier le manque à produire et répondre aux besoins du marché.
- ✓ Renouvellement des éléments bipolaires de l'électrolyseur MB2. Sa mise en service a eu lieu fin novembre 2023.
- ✓ Poursuite de la réalisation des chantiers de réhabilitation de l'usine et renforcement des équipements de sécurité.

Evènements clés et Certifications

- ✓ Inauguration du projet d'extension le 6 décembre 2023, en présence des parties prenantes de SNEP (actionnaires, fédérations, clients, banques, et autres partenaires).
- ✓ Participation au salon Plast-Expo en juin 2023.

- ✓ Renouvellement de la certification AFNOR (ISO 9001, ISO 14001, et ISO 45001).
- ✓ Maintien du droit d'usage du Label HALAL MAROC.

Contexte organisationnel

- ✓ Nomination de M. Fayçal El Kadiri en tant que directeur général délégué, le 1er novembre 2023.



Rapport d'activité

Comptes sociaux

En MMD	31/12/2024	31/12/2023
▪ Chiffre d'affaires	794,5	1 107,4
▪ Résultat d'exploitation	-10,7	152,9
▪ Résultat Net	-56,8	87,1

Au terme de l'année 2023, le chiffre d'affaires s'établit à 794,5 MMAD, enregistrant un recul de 28,3%. Cette évolution résulte d'une baisse de 31% du prix de vente du PVC par rapport à l'exercice précédent, conjuguée à une baisse des volumes vendus suite aux arrêts de production enregistrés courant 2023.

La baisse du chiffre d'affaires ainsi que les arrêts de production, ont fortement impacté le résultat d'exploitation qui s'établit à -10,7 M MAD.

Le résultat net ressort à -56,8 MMAD en 2023, affecté également par une dette fiscale de 18,2 M MAD.

Compte tenu des résultats enregistrés le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, la non-distribution de dividende.

Comptes consolidés

Le résultat net consolidé du groupe SNEP, s'établit en 2023 à -46,6 M MAD.

Perspectives

Le démarrage des nouvelles unités de production s'est déroulé de manière progressive courant le premier trimestre 2024, avec une montée en charge prévue dès le deuxième trimestre 2024.

SNEP demeure confiante quant aux opportunités qu'offre l'extension de ses capacités de production. En effet, à travers cet investissement stratégique, SNEP vise à répondre à la demande croissante du marché, améliorer son efficacité opérationnelle et consolider sa position concurrentielle, afin de s'inscrire de nouveau dans un cycle de croissance durable.



RAPPORT ESG





Préambule

Les éléments contenus dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en concordance avec les exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Périmètre de Reporting

Le périmètre de Reporting prend en compte les principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de SNEP, en s'appuyant sur la contribution de l'entreprise aux Objectifs de Développement Durable pertinents fixés par les nations unies.

La collecte et traitement de ces informations a été faite par un groupe de travail en interne.

La RSE au cœur de nos activités



Dans un monde en mutation rapide, où les enjeux économiques, environnementaux et sociaux prennent une importance croissante, SNEP se positionne comme un acteur engagé et visionnaire, plaçant la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie globale.

Notre conviction profonde est que le succès durable de notre entreprise est intrinsèquement lié à la prospérité économique, à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du bien-être social. En tant qu'entreprise responsable, nous nous engageons à façonner un avenir meilleur pour nos parties prenantes, en adoptant une approche innovante et inclusive de la RSE.

Ainsi, nous déployons une stratégie RSE ambitieuse articulée autour de trois piliers fondamentaux

Transparence et Intégrité

Nous considérons la transparence et l'intégrité comme des principes fondamentaux de notre fonctionnement. Nous nous engageons à communiquer de manière ouverte et transparente sur nos actions, nos performances et nos impacts, tout en respectant les normes les plus strictes en matière d'éthique et de gouvernance d'entreprise.

Innovation Sociale et Environnementale

Nous mettons en œuvre des initiatives novatrices visant à résoudre les défis sociaux et environnementaux auxquels notre société est confrontée. Cela inclut le développement de technologies propres, la promotion de l'économie circulaire et la création de programmes d'inclusion sociale visant à renforcer les communautés locales.

Promotion de l'Écosystème Industriel Responsable et des Achats Durables

Nous nous engageons à jouer un rôle moteur dans la promotion d'un écosystème industriel responsable et durable, en intégrant les principes des achats responsables dans nos activités. Cela implique de collaborer avec d'autres acteurs de l'industrie pour développer des pratiques responsables, tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La RSE au cœur de nos activités

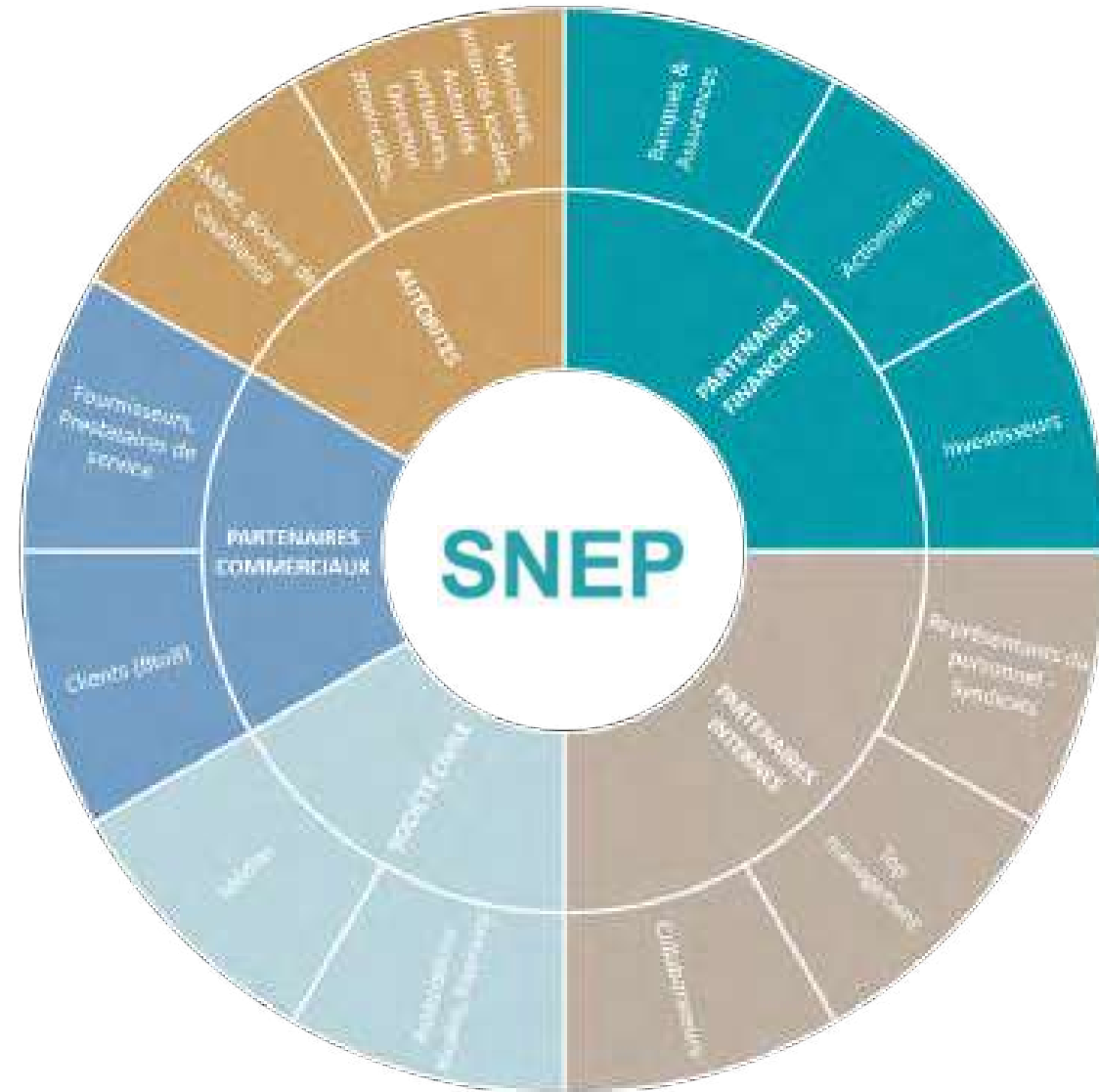
Nos parties prenantes

SNEP place la satisfaction de l'ensemble de de ses parties prenantes au cœur de ses préoccupations, et s'engage à répondre à leurs attentes.

Sa démarche en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) a été élaborée en tenant compte des caractéristiques propres à ses activités d'électrolyse et de pétrochimie, et leurs enjeux spécifiques.

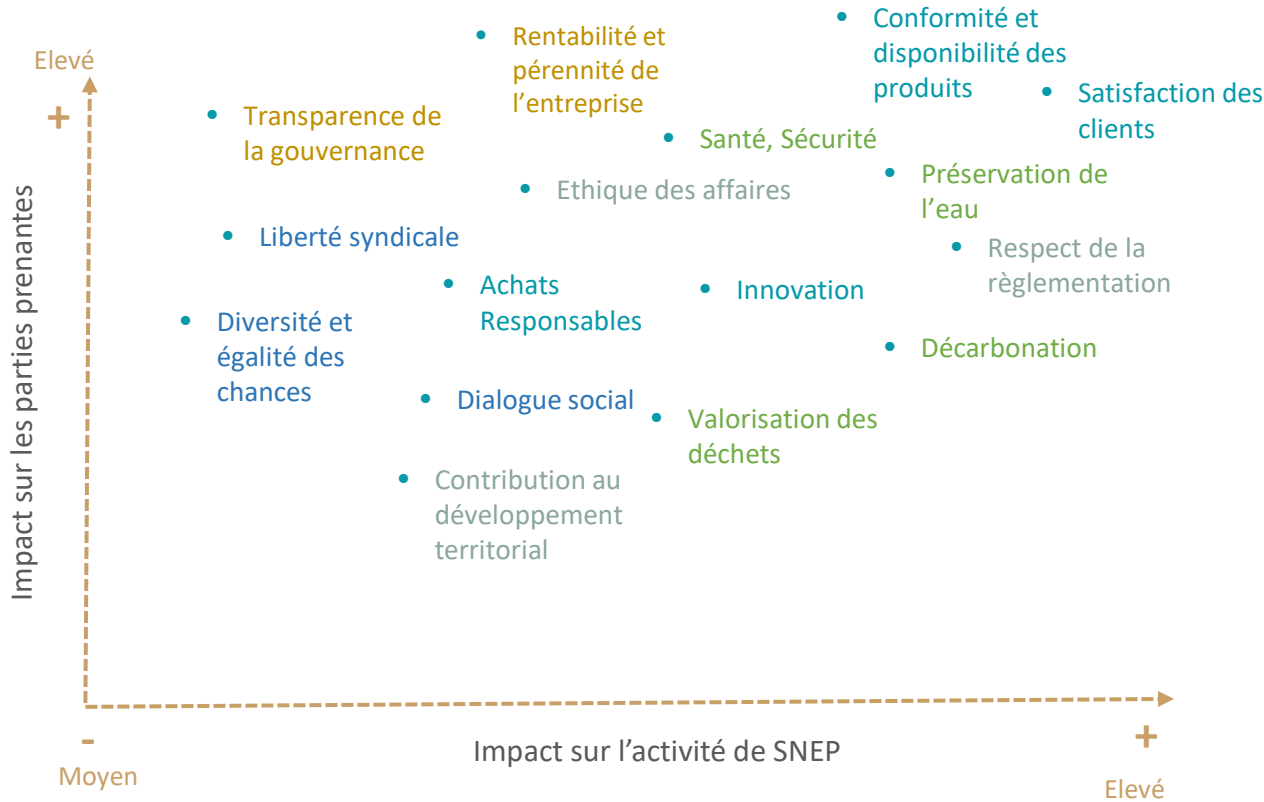
Cette approche consiste, au-delà de l'identification des différentes parties prenantes, à assurer un suivi régulier grâce à la mise en place de mécanismes de suivi et de feedback, ainsi qu'au maintien d'une veille sur les évolutions de ses activités.

Ainsi, SNEP dispose d'une démarche RSE en constante évolution, lui permettant de mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes et aux défis sectoriels spécifiques, tout en respectant les principes de durabilité.



La RSE au cœur de nos activités

Notre matrice de matérialité



- Partenaires commerciaux : Clients, Fournisseurs et Prestataires de services
- Partenaires financiers : Actionnaires, Investisseurs, Banques, Assurances
- Partenaires internes : Collaborateurs, Syndicats/ Représentants de personnel
- Autorités et partenaires financiers
- Toutes les parties prenantes

Nos enjeux prioritaires

La communication ouverte et l'écoute active sont au cœur de notre engagement à développer des relations solides et durables avec toutes nos parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes. Dans cette optique, SNEP a mis en place une série de processus structurés d'écoute et d'échanges, intégrés à tous les niveaux de l'entreprise. Cette initiative volontaire vise à saisir pleinement les attentes de nos parties prenantes, à établir des relations fondées sur la confiance et la collaboration, et à atténuer les risques sociétaux, tout en contribuant à créer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Cette approche participative, menée en étroite collaboration avec nos parties prenantes, a permis à SNEP d'identifier 16 enjeux significatifs touchant aux aspects économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance.



Un engagement environnemental infaillible

Notre volonté constante d'améliorer en continu notre performance environnementale inclut un focus incessant sur la surveillance et la réduction des émissions dans l'air, l'eau et le sol, l'optimisation de l'utilisation des ressources, de l'énergie et de l'eau, ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion des déchets.



Préservation de l'eau

L'optimisation de la consommation d'eau dans nos opérations est notre responsabilité citoyenne.

Décarbonation

La réduction de notre empreinte carbone est notre priorité quotidienne.

Gestion de Déchets

La valorisation et la gestion responsable de nos déchets est une de nos préoccupations industrielles.



Un engagement environnemental infaillible

Préservation de l'eau



En tant qu'industriel engagé, nous reconnaissons le rôle crucial de l'eau dans nos opérations et son impact sur la communauté environnante. Face au défi du stress hydrique croissant que subit notre pays, nous nous engageons à agir de manière responsable pour réduire notre empreinte hydrique.

À travers des pratiques innovantes et une gestion efficace, nous visons à minimiser notre consommation d'eau.

Notre objectif est clair : préserver cette ressource vitale pour les générations futures tout en assurant la durabilité de nos activités industrielles.

Dans le cadre de notre projet d'extension des capacités de production, cette préoccupation hydrique a été fortement engagée.

Ainsi, une nouvelle section de déminéralisation d'eau a été réalisée. Cette unité de nouvelle génération, est dotée d'une technologie de Résine Echangeuse d'Ions, avec une capacité de 120 m3/h.

Cette section a permis des gains considérables dans les consommations d'eau, d'énergies et d'autres substances chimiques:

Données	Gain
ED consommée 10 ³ m ³	37 %
Electricité 10 ³ kW	9 %
HCL 33% T	72 %
NaOH T	62 %

Un engagement environnemental infaillible

Décarbonation

En tant qu'entreprise industrielle à forte intensité énergétique, SNEP s'efforce activement de réduire son empreinte carbone.

Son complexe industriel dépend principalement d'une énergie provenant de sources éoliennes, qui représente **98%** de son besoin en énergie électrique.

En outre, les nouvelles installations sont équipées de technologies vertes, favorisant la récupération d'énergie et la consommation de l'hydrogène vert produit en interne. Celles-ci réduisent notre dépendance aux énergies fossiles et contribuent significativement à la réduction de notre empreinte environnementale.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de SNEP en faveur de la durabilité environnementale et de la décarbonation.

La réduction de notre empreinte carbone a été un challenge réussi lors de notre projet d'extension, inauguré en 2023.

Le choix des équipements et technologies a été conditionné par des critères visant à privilégier les énergies renouvelables, optimiser la consommation énergétique et par conséquent réduire notre empreinte carbone.

En plus de favoriser la consommation de l'hydrogène vert produit en interne, des économies d'énergie concernant les vecteurs ci-dessous ont été réalisées :

- La consommation d'électricité
- La consommation de Fioul
- La consommation du propane

Projet	Vecteur Energétique	Economie d'énergie	Economie d'énergie en TEP	Economie d'énergie
• Le renouvellement complet des éléments bipolaires de l'électrolyseur MB2	Electricité, GWh	20	1680	22 %
• La remise en état des deux chaudières	Fioul, T	1000	960	7 %
• La mise en service du nouveau Four de Cracking DCE	Propane, T	788	890	5 %

Un engagement environnemental infaillible

Gestion des déchets

Dans le cadre de ses opérations industrielles, SNEP reconnaît l'importance cruciale d'une gestion responsable des déchets. Consciente de l'impact potentiel sur l'environnement, l'entreprise s'engage à mettre en place des pratiques efficaces pour minimiser cette empreinte. Pour ce faire, plusieurs mesures sont privilégiées :

- ✓ **Stratégie de réduction à la source** : SNEP s'efforce d'adopter des matières premières plus propres et d'intégrer des technologies de production plus efficaces afin de limiter la génération de déchets dans le processus.
- ✓ **Tri et classification des déchets** : Un système rigoureux est mis en place pour identifier et classer les déchets en fonction de leur nature, facilitant ainsi leur gestion ultérieure.
- ✓ **Stockage et transport sécurisés** : Les déchets sont stockés dans des conditions sécurisées et sont acheminés par des partenaires spécialisés et agréés, assurant ainsi leur manipulation et leur élimination appropriées.



- ✓ **Options de traitement variées** : SNEP utilise différentes méthodes de traitement des déchets, incluant l'incinération et le recyclage, adaptées à chaque type de déchet.
- ✓ **Sensibilisation continue** : Les employés de SNEP bénéficient de programmes de sensibilisation réguliers, les encourageant à adopter des pratiques de tri et de gestion des déchets responsables dans leur travail quotidien.

Indicateurs environnementaux

Indicateur	2021	2022	2023*
• Nombre de plaintes des parties intéressées liées à l'environnement	0	0	0
• Taux d'utilisation de l'électricité de source éolienne	85%	98 %	98%
• Taux d'utilisation de l'hydrogène vert produit en interne	65%	83 %	84%

**Ces valeurs sont relatives au S1 2023*

Le capital humain vivier de notre croissance



Le capital humain de SNEP est le réservoir de connaissances techniques, d'expertise et d'expérience accumulées au fil des années. Dans un secteur aussi complexe et en constante évolution que celui de l'électrolyse et la pétrochimie, cette expertise est inestimable.

Le capital humain est également le moteur de l'innovation au sein de SNEP. Les idées novatrices et les solutions créatives émanent souvent de l'ensemble des collaborateurs. En encourageant un environnement où la prise d'initiative est valorisée et où les idées sont écoutées, SNEP stimule l'innovation continue et reste à la pointe de son industrie.

Ainsi, le management de SNEP s'efforce de créer un environnement de travail inclusif et respectueux, où le dialogue et la diversité sont valorisés et où chacun se sent écouté, soutenu et en parfaite cohésion sociale.

Parallèlement, SNEP investit dans le développement professionnel et personnel de ses collaborateurs. Des programmes de formation continue, des opportunités de perfectionnement professionnel et des plans de développement de carrière sont offerts, pour permettre aux employés de réaliser leur plein potentiel et de progresser dans leur carrière au sein de l'entreprise.

Le capital humain vivier de notre croissance

La santé et la sécurité au travail sont des priorités absolues pour SNEP. En tant qu'entreprise responsable et soucieuse du bien-être de ses collaborateurs, SNEP s'engage à créer un environnement de travail sûr et sain où chacun peut s'épanouir et donner le meilleur de lui-même en toute confiance.

Ainsi, SNEP met en œuvre des règles strictes de sécurité pour toutes ses activités. Des protocoles et des procédures sont établis pour identifier, évaluer et atténuer les risques potentiels sur les lieux de travail. De plus, des formations régulières sont dispensées à tous les collaborateurs pour s'assurer de leur sensibilisation, assimilation et respect des mesures de sécurité mises en place.

Parallèlement, SNEP encourage une culture de sécurité au sein de ses équipes. La responsabilité individuelle et collective en matière de sécurité est promue à tous les niveaux de l'organisation. Les employés sont encouragés à signaler les situations dangereuses ou les comportements à risque, et des mécanismes sont en place pour remonter, traiter rapidement ces préoccupations et mettre en œuvre des solutions correctives.

Plaçant la sécurité de ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations, SNEP détient une équipe professionnelle dédiée à la sécurité, incluant des pompiers professionnels qualifiés, afin de veiller au respect des pratiques de sécurité, identifier les risques potentiels, mettre en œuvre les mesures préventives pour garantir un environnement de travail sûr et protégé et intervenir en cas de besoin.



En outre, SNEP consentit d'importants investissements pour renforcer ses moyens de prévention et d'intervention.

En effet, tous nos projets d'entreprise sont conçus avec une attention particulière accordée à la sécurité des personnes et des installations.

Au-delà des investissements, SNEP a entrepris des initiatives novatrices, intégrant également les aspects organisationnel et humain.

Ainsi, un programme d'accompagnement par des experts internationaux a été mis en place, pour renforcer la culture « **Safety First** », et assurer une approche intégrale au management de la sécurité au sein de SNEP.

Fièrement engagée à travers la fondation Miloud CHAABI

Depuis sa privatisation en 1993, SNEP est fièrement engagée à travers la fondation Miloud CHAABI, dans les domaines de l'éducation, la santé et l'accompagnement.



Lancée en 1965 et reconnue d'utilité publique, la Fondation Miloud Chaabi s'appuie sur plus d'un demi-siècle d'initiatives et témoigne des efforts constants menés par Ynna Holding et ses collaborateurs pour promouvoir le développement social et la solidarité.

Cette vocation, qui traduit en actions l'engagement d'Ynna Holding et ses filiales, d'être utile au plus grand nombre, se concrétise dans le prolongement des réponses métiers apportés par le Groupe aux enjeux sociaux actuels. La Fondation impulse à cet effet des projets innovants qui contribuent à construire le Maroc de demain dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accompagnement.

Les projets de la fondation:



- ✓ 11 Dar Talib et Taliba.
- ✓ Octroi des bourses pour les études supérieures pour les universités au Maroc et à l'étranger.
- ✓ Projets dans l'éducation et le social.
- ✓ Plusieurs ambulances sont mises gratuitement à la disposition des citoyens à Kénitra, Rabat et Essaouira.
- ✓ Une maison d'accueil des personnes âgées à Essaouira depuis 1992.
- ✓ Construction et gestion de 30 mosquées dans différentes villes du royaume.
- ✓ Construction du complexe scolaire ALKALAM à Agadir .
- ✓ Création de 2 résidences universitaires à Kénitra & Agadir.
- ✓ Octroi des bourses à plusieurs écoles coraniques.
- ✓ Création d'un noyau universitaire à Essaouira.



Rapport ESG
RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
CDI	418	423	409
INTÉRIM	166	175	166
EFFECTIF TOTAL	584	598	575

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR PÔLE ET PAR CATÉGORIE au 31/12/2023

Pôles	Directeurs / Directeurs adjoints Chef département	Cadres	Contremaîtres principaux/Contrem aîtres et chef de bureau principal/chef de bureau	Agent de maîtrise Principal/Agent de maîtrise	Techniciens/ Techniciens spécialisés - Principaux & Employés principaux/Employés	Total par pôle
Pôle Pilotage	3	4	2	2	1	12
Pôle Commercial	1	3	2	1	8	15
Pôle Support	3	1	8	8	31	51
Pôle Industriel	8	19	18	62	224	331
						409

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR PÔLE ET PAR CATÉGORIE au 31/12/2022

Pôles	Directeurs / Directeurs adjoints Chef département	Cadres	Contremaîtres et chef de bureaux	Agent de maîtrise	Techniciens/ Techniciens spécialisés & Employés	Total par pôle
Pôle Pilotage	4	4	2	2	1	13
Pôle Commercial	1	2	2	1	8	14
Pôle Support	3	4	12	12	41	72
Pôle Industriel	9	20	16	62	217	324
						423

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR PÔLE ET PAR CATÉGORIE au 31/12/2021

Pôles	Directeurs / Directeurs adjoints Chef département	Cadres	Contremaîtres et chef de bureaux	Agent de maîtrise	Techniciens/ Techniciens spécialisés & Employés	Total par pôle
Pôle Pilotage	3	5	2	3	1	14
Pôle Commercial	1	2	3	0	5	11
Pôle Support	3	5	10	13	42	73
Pôle Industriel	6	17	15	58	224	320
						418

RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR ANCIENNETÉ

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Ancienneté moyenne	8,97	9,18	9,86

EVOLUTION DE L'EMPLOI

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Nombre de recrutements	50	38	22
Nombre de démissions	14	21	28
Nombre de licenciements	0	1	1

Rapport ESG
RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR GENRE

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
FEMMES	36	34	31
HOMMES	382	389	378
TOTAL EFFECTIF	418	423	409

RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

	Au 31/12/2021		Au 31/12/2022		Au 31/12/2023	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Directeurs/ Directeurs Adjoints/ Chef Département	12	1	15	2	13	2
Cadres	20	9	21	9	21	6
Contremaîtres Principaux et Contremaîtres/Chef de Bureau Principal et Chef de Bureau	21	9	25	7	23	7
Agent de maîtrise Principal /Agent de maîtrise	66	8	68	9	65	8
Technicien spécialisé/ Technicien Principal /Technicien Employé Principal / Employé	263	9	260	7	256	8
TOTAL EFFECTIF	382	36	389	34	378	31
	418		423		409	

BUDGET FORMATION

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
EN KMAD	107	456	435

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
NOMBRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL	10	11	7
NOMBRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL AVEC ARRÊT	10	11	7

DIALOGUE SOCIAL

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE	0	0	0
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (Titulaires)	7	7	7
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (Suppléants)	7	7	7
Nombre et nature des litiges sociaux	0	0	0

Une gouvernance transparente et responsable

SNEP a mis en place une gouvernance d'entreprise visant à optimiser son organisation et ses processus décisionnels, tout en intégrant les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). La pérennité du modèle économique de SNEP repose sur un actionnariat robuste et durable.

Conseil d'administration

SNEP est dirigée par un conseil d'administration composé de neuf membres, qui élabore les grandes orientations stratégiques de l'entreprise.

Les mandats des administrateurs sont d'une durée de six ans et les modalités de composition et de fonctionnement du conseil d'administration sont régies par les lois et réglementations en vigueur. Le conseil se réunit aussi fréquemment que nécessaire, sur convocation de son président, dans l'intérêt de la société.



	Fonction	Date de nomination	Fin de mandat	AUTRES MANDATS
Mme Mama TAJMOUATI	Présidente	27/06/2023	AG exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
Holding Ynna représentée par Mme Mama TAJMOUATI	Administrateur	27/06/2023	AG exercice 2028	CA filiales Holding Ynna
M. Omar CHAABI	Administrateur	27/06/2023	AG exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
Mme Sarah KERROUMI	Administratrice	27/06/2023	AG exercice 2028	CA SCIF
M. Rachid MOHAMMADI	Administrateur	27/06/2023	AG exercice 2028	-
M. Mohammed REGBA	Administrateur	27/06/2023	AG exercice 2028	CA Houda Plast
M. Rachid BELKAHIA	Administrateur indépendant	27/06/2023	AG exercice 2028	CA Maroc Factoring & BALIMA
Mme Amina FIGUIGUI	Administratrice indépendante	27/06/2023	AG exercice 2028	CA MAROCLEAR / EQDOM /CIMAR/TERRAMIS/ ISCAE
Mme Rachida EL HAJJAJI	Administratrice	27/06/2023	AG exercice 2028	-



Mme Mama TAJMOUATI

Membre du conseil d'administration de Ynna Holding depuis sa création. Epouse et conseillère de feu Hajj Miloud CHAABI, fondateur du groupe.

Madame Mama TAJMOUATI a pris les commandes du groupe familial en 2016. Depuis sa prise de fonction, elle a perpétué et développé l'héritage via la multiplication des investissements dans des projets créateurs de valeur pour le pays, tout en respectant sa vision et sa passion pour l'excellence qu'elle a toujours partagé avec le fondateur. Elle est également à la tête de la fondation Miloud CHAABI pour les œuvres sociales et la solidarité qui a pour vocation de promouvoir le développement social, soutenir l'éducation, la formation et l'éducation sociale.

Une gouvernance transparente et responsable



M. Omar CHAABI

Un leader accompli, un entrepreneur avisé et un philanthrope engagé, M. Omar CHAABI est reconnu pour son leadership déterminant au sein de YNNA Holding l'un des principaux employeurs privés du

Maroc. Doté d'une expertise diversifiée, il excelle dans la conduite de redressements d'entreprises, la gestion de fusion-acquisition d'envergure, le pilotage IPO, et l'élaboration de stratégies de développement durable.

À la fois visionnaire et fondateur de plusieurs entreprises innovantes, telles que Le Café Joséphine, Oasis212 et Markoub.ma, M. Omar CHAABI conjugue habilement marketing, stratégie et solutions IT, pour promouvoir l'innovation et la durabilité dans chacun de ses projets.

Au-delà de ses réalisations professionnelles, l'engagement indéfectible de M. Omar CHAABI envers l'impact social transparaît à travers son rôle au sein de la Fondation Miloud CHAABI. Une fondation qui impacte positivement plus de 70 000 Marocains chaque année, principalement par l'amélioration des opportunités éducatives. Son action reflète un engagement profond à initier un changement significatif et à donner aux générations futures les moyens de réussir.

Le parcours exceptionnel de M. Omar CHAABI est jalonné de réussites marquantes, telles que son parcours à la Harvard Business School, son adhésion de longue date à YPO (Young Présidents Organisation) depuis 2006, ainsi que son rôle fondateur et membre au sein du conseil de la Fondation Éducation pour l'Emploi.



Mme Sarah KERROUMI

Mme Sarah KERROUMI est diplômée de l'Université Al Akhawayn, où elle a obtenu un Bachelor en business et administration. Elle a ensuite poursuivi ses études aux États-Unis, à l'Université Johnson &

Wales, où elle a décroché un MBA en management international. Elle a également travaillé aux États-Unis pendant deux ans, avant de rentrer au Maroc en 2009. C'est à cette date qu'elle intègre le Groupe Ynna Holding.

Sarah Kerroumi démontre une grande agilité dans le management et son engagement lui a permis de se faire démarquer et ainsi être nommée Secrétaire Générale en 2013. Depuis lors, elle eut pour mission de réorganiser la Holding et ses métiers de manière à accompagner le développement soutenu de ses filiales.

Sarah Kerroumi est reconnue pour ses compétences, son leadership et sa persévérance.

Elle a été distinguée par des prix prestigieux, comme le Trophée des "Femmes Leaders du Maroc" ou encore le Prix "Jeune Manager de l'Année". Elle a figuré également à plusieurs reprises, dans le classement Choiseul 100 Africa, suite à la mission de forbes Afrique, qui la classe parmi les 100 jeunes dirigeants africains les plus influents.

Une gouvernance transparente et responsable



M. Rachid MOHAMMADI

De formation ingénieur, diplômé des universités américaines, M. Rachid Mohammadi a intégré Ynna Holding en 1992, en tant qu'ingénieur chargé du développement.

Promu en 1997 Directeur Général de la société Afrique Câbles, filiale du Groupe, qui opère dans l'industrie des accumulateurs et des câbles téléphoniques.

En 2003, le Groupe lui confie la Direction Générale de la société Dimatit, entreprise qui opère dans les produits d'infrastructure destinés principalement à l'hydraulique et l'agriculture.

En 2016, M. MOHAMMADI rejoint SNEP en tant que Directeur Général Délégué, où il a mené plusieurs projets structurants, dont le projet d'extension des capacités de production de PVC à 90KT.



Mme Rachida EL HAJJAJI

Ingénieur diplômée du Centre Scientifique et Polytechnique de Paris-Nord, et titulaire du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Mme Rachida EL HAJJAJI a rejoint SNEP en 1988, en tant qu'ingénieur d'études et développement, puis a été nommée, en 1991, responsable en charge du département des Systèmes d'Informations et du Contrôle de Gestion.

En 2009, Mme ELHAJJAJI a été nommée Directrice Administrative et Financière de SNEP.

En 2023, Mme EL HAJJAJI est nommée administratrice, membre du comité d'audit de SNEP.



M. Mohammed REGBA

M. Mohammed REGBA est ingénieur de formation, diplômé en génie chimique de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs. Il est également titulaire d'un doctorat en géochimie de l'Université de Toulouse.

M. Mohammed REGBA dispose d'une large expérience professionnelle dans le domaine de l'industrie chimique et pétrochimique.

En 1995, il intègre EL MAWASSIR, société basée en Tunisie, où il intervient pendant 4 ans, en tant que Secrétaire Général.

En 1999, il rejoint Chloride en Egypte, société spécialisée dans la fabrication des batteries, en qualité de Directeur Général.

En 2004, il rejoint SNEP en tant que directeur général délégué, où il a accompagné le développement de l'entreprise pendant 12 années.

Une gouvernance transparente et responsable



M. Rachid BELKAHIA

Dirigeant d'entreprise jusqu'en 2013, il est actuellement Associé Gérant de Associés en Gouvernance Maroc, société de conseil exclusivement dédiée à la gouvernance familiale et à la gouvernance d'entreprise.

Il est expert en gouvernance d'entreprise auprès de la Société Financière Internationale du groupe Banque Mondiale. Il est administrateur indépendant (Maroc Factoring, Snep, Balima), président ou membre de comités spécialisés du conseil (Audit & risques, stratégie et investissements). Il est aussi administrateur bénévole dans deux ONG (Fondation Touria et Abdelaziz Tazi et Edukaskills Solidarity Foundation).

Il est vice-président de l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) et coordinateur du programme de formation certifiante d'Administrateurs de Sociétés promu au Maroc depuis 2013 par l'IMA et l'Université Internationale de Rabat (UIR).

Il a été également membre de l'assemblée plénière de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) et du Conseil de l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), en charge du suivi transversal des politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) lancée en 2005 sous l'égide de Sa Majesté le Roi.

Diplômé de Skema Business School, titulaire d'un doctorat de gestion (Institut d'Administration des Entreprises de Lille) et d'un doctorat en sciences économiques (Université Hassan II - Casablanca), Rachid Belkahia a suivi en outre le cycle de l'International Teachers Program (ITP) à la Kellogg School of Management, Northwestern University – Chicago. Il est aussi titulaire de deux masters en coaching (Ehtp.Maroc Devenir) et d'un diplôme de professeur de yoga de l'Institut Méditerranéen de Yoga (IMY).

Il est par ailleurs Consul Honoraire Général de Finlande depuis 2010 à Casablanca et il a reçu en 2021 les insignes de Commandeur de l'Ordre du Lion de Finlande.



Mme. Amina FIGUIGUI

Première femme titulaire du Diplôme National d'Expert-Comptable au Maroc, Amina FIGUIGUI est actuellement Directeur Général de l'Office National des Pêches (ONP). Elle est Administrateur indépendant, Administrateur désigné et Présidente du comité d'audit de plusieurs entreprises publiques et privées. Elle est également Membre du Conseil de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC).

Amina FIGUIGUI est également Présidente de l'Association du Salon Halieutis. Le rendez-vous incontournable des acteurs qui opèrent au cœur de l'écosystème de la pêche à l'échelle nationale et internationale.

Avant de rejoindre l'ONP en 2010, Amina FIGUIGUI a occupé le poste de directeur du pôle en charge de la Conformité à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) après une expérience de plus de douze ans au sein du Conseil Déontologique de Valeurs Mobilières (CDVM) devenu à présent AMMC, où elle a assuré plusieurs fonctions managériales.

Amina FIGUIGUI s'est sentie très tôt concernée par les sujets relatifs à la gouvernance. Ainsi, en tant que membre de la Commission Nationale de Gouvernance d'Entreprise, elle a participé notamment à l'élaboration du premier Code de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise publié en 2008. Elle a aussi assuré la Co-présidence du Réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires (MOBIN) entre 2018 et 2020.

Elle est Cofondatrice du Club des Femmes Administrateurs (CFA Maroc) dont elle a assuré la présidence active de juillet 2017 à novembre 2023.

Amina FIGUIGUI a siégé également au Conseil d'Administration de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et a assuré la vice-présidence de la Commission Ethique et Bonne Gouvernance de la CGEM entre juillet 2015 et janvier 2020. Elle a été élue Femme Manager de l'année en mai 2016 et a été décorée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Wissam Al Arch de quatrième classe (Chevalier) en juillet 2014.

Une gouvernance transparente et responsable

• Taux de présence des administrateurs aux réunions

SNEP affiche un taux de présence de **100%** de ses administrateurs aux différentes réunions. Une assiduité qui traduit l'investissement des membres du Conseil dans leur mission et exerce un effet positif sur la performance de l'entreprise, tout en renforçant les engagements d'exemplarité des mesures de gouvernance prises au sein de l'entreprise.

• Indépendance des administrateurs

SNEP a pris les mesures nécessaires pour se conformer aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publié au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, notamment sur les critères d'indépendance des administrateurs. A cet effet, le conseil d'administration a validé la prise en compte des critères d'indépendance, en comptant deux administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration et du comité d'audit.

• Parité

La représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'administration est un point fort à SNEP. Aujourd'hui SNEP compte **44%** de femmes au sein de son conseil d'administration, soit 4 femmes sur 9 administrateurs.

• Comité d'Audit

Le Comité d'Audit de SNEP s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il veille également à la qualité et à l'intégrité des rapports financiers et supervise en particulier le processus d'élaboration des comptes annuels.

Le Comité d'Audit formule des recommandations au Conseil d'Administration quant à la nomination, la rémunération et l'indépendance des auditeurs externes.

Le Comité d'Audit s'appuie également sur le travail de la cellule d'Audit Interne pour remplir ses missions.

	Fonction	Date de Fin de mandat	Nombre de mandats hors SNEP
M. Rachid BELKAHIA	Administrateur indépendant – Président du comité d'audit	AG Exercice 2028	CA Maroc Factoring & BALIMA
Mme Amina FIGUIGUI	Administratrice indépendante	AG Exercice 2028	CA MAROCLEAR / EQDOM / CIMAR/TERRAMIS/ ISCAE
M. Mohamed IRAQI	Administrateur	AG 27/06/2023	CA Houda Plast
Mme Rachida EL HAJJAJI (*)	Administratrice	AG Exercice 2028	-

(*) Mme Rachida EL HAJJAJI a été nommée administratrice membre du comité d'audit à l'issue de l'assemblée générale mixte du 27 juin 2023, en remplacement de M. Mohamed IRAQI.

Une gouvernance transparente et responsable

• Comités opérationnels

Le conseil d'administration s'appuie sur les travaux et recommandations des comités opérationnels mis en place, qui œuvrent dans différents domaines stratégiques de l'entreprise :

- Comité de direction
- Comité d'éthique et RSE
- Comité de développement et Innovation
- Comité de nomination et de rémunération



• Comité de direction

Le Comité de Direction veille à la réalisation des décisions et des orientations stratégiques du conseil d'administration.

Également, il formule à l'intention du Conseil d'Administration des propositions en matière de stratégie, de développement, de financement des activités de l'entreprise et de leur suivi.

Son objectif est d'assurer la croissance durable de l'entreprise.

Le CODIR veille à optimiser les convergences entre les différents secteurs opérationnels sur les plans financier, humain, technique et commercial.

Il incarne les valeurs et l'esprit de SNEP et veille au respect de l'identité de l'entreprise.

La composition du CODIR évolue au fur et à mesure de la vie de l'entreprise, afin de garantir une représentation équilibrée des directions opérationnelles et fonctionnelles.

Une gouvernance transparente et responsable

- **Éthique, déontologie et prévention de la corruption**

SNEP sensibilise tous ses collaborateurs aux principes de la responsabilité sociétale des entreprises et œuvre à instaurer une culture positive de l'intégrité. Cet engagement se concrétise à travers un Code de conduite des affaires, soutenu par un ensemble complet de politiques et de procédures établies par les organes de gouvernance de SNEP, notamment dans les domaines des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

Le système d'alerte mis en place, est un dispositif permettant à toute partie prenante interne ou externe, de signaler tout dysfonctionnement allant à l'encontre des principes éthiques et déontologiques établis par les codes internes de l'entreprise.

La cellule d'Alerte, composée des membres de la direction, est chargée de recevoir et de traiter ces signalements.

En 2023, aucun signalement n'a été enregistré.

Le comité d'éthique & RSE, lancé en 2022, est composé de membres issus de divers départements de l'entreprise, assurant ainsi une représentation exhaustive des différentes facettes de l'organisation. Cette diversité garantit une perspective globale et équilibrée dans la définition des normes éthiques et dans la supervision de leur application.

- **Relation avec les actionnaires : informations communiquées aux actionnaires**

Conformément aux exigences réglementaires, SNEP informe régulièrement ses actionnaires, par le biais de son site internet où sont répertoriées les publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au titre de l'année 2023, SNEP a publié ses informations selon le calendrier suivant :

Publications Financières	Date de publication
Résultats annuels 2023	22/03/2024
Indicateurs Trimestriels T4	28/02/2024
Indicateurs Trimestriels T3	29/11/2023
Comptes semestriels 2023	25/09/2023
Rapport semestriel 2023	25/09/2023
Communiqué Financier S1 2023	25/09/2023
Indicateurs Trimestriels T2	28/08/2023
Communiqué Post AG Mixte	27/06/2023
Indicateurs Trimestriels T1	23/05/2023
Avis de convocation à l'AG Mixte	26/05/2023

Une gouvernance transparente et responsable

- Déclaration des honoraires des commissaires aux comptes

	BDO		Deloitte Audit						Fidaroc Grant Thornton				Coopers Audit Maroc			
	Montant /année	% par année	Montant / année			% par année			Montant /année		% par année		Montant /année		% par année	
	2023	2023	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2023	2022	2023	2022	2021	2020	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	199 680	100%	210 000	210 000	210 000	100%	100%	100%	199 680	199 680	100%	100%	210 000	210 000	100%	100%
Autres diligences et prestations liées à la mission des CAC	30 000	100%				0%	0%	0%	30 000	100%	0%	0%			0%	0%
Total	229 680	100%	210 000	210 000	210 000	100%	100%	100%	229 680	199 680	100%	100%	210 000	210 000	100%	100%

COMPTES & RAPPORTS



**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
 - Exercice clos le 31 décembre 2023 -**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée, pour vous rendre compte de l'activité de la société, ci-après la "Société", au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des résultats de cette activité et de soumettre à votre approbation les états de synthèse dudit exercice, joints au présent rapport.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis. Nous nous tenons à votre disposition pour toutes précisions et tous renseignements complémentaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états de synthèse sont conformes à la réglementation en vigueur.

Par le présent rapport, nous vous exposerons l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, la formation du résultat distribuable, la proposition d'affectation desdits résultats, la situation financière, les perspectives de la Société, les informations sur la composition du Conseil d'Administration et l'activité des Sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

A- Faits marquants de l'année

L'année 2023 a été particulièrement marquée par les faits suivants :

- ✓ L'achèvement des travaux du projet d'extension des capacités de production (90 kt) et l'entame des essais de démarrage des nouvelles installations. Ces activités ont nécessité des arrêts prolongés de plusieurs unités de production, notamment :
- ✓ L'arrêt total des unités MVC et PVC à partir de juillet 2023.
- ✓ Des arrêts répétitifs et fréquents courant S1 2023, imposés par des considérations de sécurité, lors du montage et connexion des nouveaux équipements.
- ✓ Baisse importante du prix de vente du PVC (31%), en ligne avec l'évolution des prix à l'international, due à une surabondance de l'offre.
- ✓ Importation par SNEP du PVC et de la soude liquide pour pallier le manque à produire durant l'exercice et continuer à servir ses clients.
- ✓ Le renouvellement des éléments bipolaires de l'électrolyseur MB2. Sa mise en service a eu lieu fin novembre 2023.
- ✓ La poursuite de la réalisation des chantiers de réhabilitation de l'usine et la mise à niveau des équipements de sécurité.

- ✓ Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a rendu sa décision en août 2023, concernant la requête de réexamen pour la reconduction des droits antidumping sur les importations de la résine PVC en provenance de l'Union Européenne, le Royaume Uni et le Mexique. Les droits antidumping ont été maintenus, mais les taux ont été revus à la baisse et fixés à 5,5 % pour UE et le RU, et 8% pour le Mexique.
- ✓ La recevabilité de la requête de réexamen pour la reconduction des droits antidumping en vigueur sur les importations de la résine PVC en provenance des États-Unis et ouverture de l'enquête publique le 11 décembre 2023. Il est à noter que le ministère, dans une circulaire datée le 1er février 2024, a fixé provisoirement les droits antidumping à 5.5% en attendant de rendre un avis définitif.
- ✓ La nomination de M. Fayçal El Kadiri en tant que directeur général délégué, effective le 1er novembre 2023.
- ✓ L'inauguration du projet d'extension le 6 décembre 2023, en présence des parties prenantes de SNEP (actionnaires, fédérations, clients, banques, et autres partenaires).
- ✓ La finalisation du projet d'élaboration d'une nouvelle cartographie des risques SNEP.
- ✓ Le renouvellement de la certification AFNOR (ISO 9001, ISO 14001, et ISO 45001).
- ✓ Le maintien du droit d'usage du Label HALAL MAROC.

B- Activité

En milliers de DHS	2022	2023	VAR	VAR %
Chiffre d'affaires	1 107 442	794 476	-312 966	-28,3%
Valeur ajoutée	260 227	19 300	-240 927	-92,6%
EBE ou IBE	173 339	-67 909	-241 248	-139,2%
Résultat d'exploitation	152 972	-10 709	-163 681	-107,0%
Résultat financier	-14 992	4 214	19 206	128,1%
Résultat non courant	3 177	-41 164	-44 341	-1395,8%
IS	54 077	9 101	-44 976	-83,2%
Résultat net	87 080	-56 760	-143 840	-165,2%
% CA	7,86%	-7,14%		

➤ Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2023 s'élève à 794,5 MDH, enregistrant une baisse de 28% comparée à l'année 2022. Les raisons de cette baisse sont principalement expliquées par :

- La baisse importante du prix de vente du PVC (31%) en ligne avec l'évolution des prix de vente sur le marché international.
- La baisse des volumes vendus due à une baisse générale de la production, à cause des arrêts enregistrés courant 2023.

Les ventes des produits vinyliques (PVC & COMPOUND PVC) représentent près de 54% du chiffre d'affaires global réalisé et s'établissent à 433 MDH contre 694 MDH en 2022, enregistrant ainsi une régression de 38%. Cette évolution est due à un effet prix de -194 MDH et un effet quantité de -67 MDH.

Le chiffre d'affaires des produits issus d'électrolyse (soude, chlore, hypochlorite, acide chlorhydrique) représente 45% du chiffre d'affaires global et s'élèvent à 356,8 MDH contre 382,9 MDH une année auparavant, soit une baisse de 7%. Cette évolution est due à un effet quantité de -83 MDH et un effet prix de 57 MDH. La baisse des enlèvements, notamment au niveau de la soude, a été compensée partiellement par une progression des prix de vente de la soude liquide de +26% et de la soude solide de +15%.

➤ **Excédent brut d'exploitation :**

Au cours de l'exercice 2023, la valeur ajoutée s'est établie à 19,3 MDH enregistrant un recul de 93% par rapport à l'exercice précédent. Ceci est essentiellement attribuable à la baisse importante du chiffre d'affaires et la marche perturbée de l'usine, causée par les arrêts enregistrés courant 2023 en vue du démarrage des nouvelles installations.

Les baisses des achats consommés et des autres charges externes n'étaient pas suffisantes pour atténuer l'impact conséquent de la baisse du chiffre d'affaires.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice 2023 a connu une insuffisance brute d'exploitation de 67,9 MDH, contre un EBE de 173,3 MDH en 2022, soit un recul de 139%.

➤ **Résultat d'exploitation :**

En 2023, le résultat d'exploitation s'établit à -10,7 MDH contre 152,9 MDH en 2022, soit un recul de 107%. Ce résultat tient compte d'une reprise d'exploitation de 100,2 MDH, dont 81 MDH relative au transfert de charges liées à la sous activité et aux frais préalables au démarrage des nouvelles unités, engagés courant S2 2023. Il tient compte également d'une variation de stock de -49 MDH, étant donné l'arrêt des unités de production et par conséquent la non-reconstitution des stocks.

➤ **Résultat financier**

La SNEP enregistre un résultat financier de 4,2 MDH versus -14,9 MDH. Ce résultat est principalement expliqué par une reprise de provisions sur prêt à la filiale Houdaplast pour un montant de 20 MDH et comptabilisé en pertes. Cette reprise a compensé la hausse des charges financières qui ont augmenté en raison de l'augmentation de l'encours moyen et des taux d'intérêt. Par ailleurs, il est à noter que la position nette de change courant 2023, est neutre.

➤ **Résultat non courant**

Le résultat non courant s'établit à -41,2 MDH contre 3,2 MDH une année auparavant, impacté par une charge liée au control fiscal de 18,2 MDH et les pertes constatées sur la filiale Houdaplast, en l'occurrence un prêt de 20 MDH et une créance commerciale de 6 MDH. Il est à noter que ces pertes étaient totalement provisionnées depuis la mise en sommeil de cette filiale.

➤ **Résultat net**

Le résultat net réalisé se solde par une perte de 56,8 MDH versus un bénéficiaire de 87 MDH en 2022. Le taux de marge s'établit à -7.14% en fin décembre 2023 Vs +7.86% à fin décembre 2022.

Il est à souligner le caractère exceptionnel des résultats en 2023, en raison des arrêts prolongés de plusieurs unités de production, pour l'achèvement des travaux du projet d'extension des capacités et la réalisation des essais de démarrage des nouvelles installations.

➤ Equilibre Financier

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'équilibre financier au cours des exercices 2022 et 2023 :

En milliers de DHS	2022	2023	VAR	VAR %
Fonds de roulement	190 674	-79 889	-270 563	-142%
Besoin en fonds de roulement	300 635	355 289	54 654	18%
Trésorerie nette	-109 960	-435 178	-325 216	296%

Impactée principalement par la perte constatée de l'exercice, le remboursement des dettes antérieures, et les dépenses d'investissement, la trésorerie nette s'est creusée pour s'établir à -435 MDH à fin décembre.

C. Proposition d'affectation de résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante des résultats :

Perte Nette de l'exercice 2023 (DH)	-56 759 592,17
(+) Report à nouveau antérieur (DH)	494 913 231,34
Résultat distribuable (DH)	438 153 639,17
(-) Dividende	-
Report à nouveau au 31/12/2023 (DH)	438 153 639,17

D. Investissements

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des investissements relatifs au projet d'extension des capacités de production (90 KT), des différents chantiers de réhabilitation ainsi que la mise à niveau et le renforcement des équipements de sécurité.

Le renouvellement des éléments bipolaires de la salle MB2 de l'unité Electrolyse a été complété en novembre 2023.

Ainsi, Courant 2023, SNEP a engagé 166 MDH en dépenses d'investissement contre 125 MDH en 2022.

E- Délai de paiement loi 32-10

En DHS	Montant dettes fournisseurs à la clôture	Montant dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 & 61 jours	Dettes échues entre 61 & 90 jours	Dettes échues Plus de 90 jours
31/12/2023	199 012 716	87 576 534	18 795 406	3 357 380	673 882	88 609 514
31/12/2022	255 326 080	157 482 599	13 298 940	7 496 143	3 592 894	73 455 503

F- Filiales et participations

➤ HOUDAPLAST

La société Houdaplast en Côte d'Ivoire est détenue à 100% par SNEP, ses titres de participation et créances sont provisionnés à 100%. La mise en sommeil de la société a été reconduite pour l'année 2023 en attendant l'aboutissement de la liquidation définitive en cours et la radiation des titres correspondants.

➤ DIMATIT

En 2023, SNEP détient 46,5% du capital de Dimatit. Dans un contexte difficile, le chiffre d'affaires de la société a enregistré une baisse de -17% passant de 377,8 MDH en 2022 à 316,5 MDH en 2023. Néanmoins, le résultat net a connu une légère progression de 4% et ressort à 2,5 MDH versus 2,4 MDH en 2022.

G- Evènements post-clôture

Néant

H- Perspectives

SNEP demeure confiante en sa capacité à continuer à générer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, grâce aux perspectives encourageantes qu'offre l'extension de ses capacités de production, notamment en termes d'efficacité opérationnelle, de compétitivité et d'augmentation de parts de marché.

I- Mandats des Administrateurs

LISTE DES ADMINISTRATEURS	MANDAT CA DE SNEP	FONCTION	DUREE	AUTRES MANDATS
Mme Mama TAJMOUATI	Administratrice Intuitu Personae	Présidente du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
Holding Ynna représentée par Mme Mama TAJMOUATI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
M. Omar CHAABI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
Mme. Sarah KERROUMI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA SCIF
M. Mohammed REGBA	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA Houda Plast
M. Rachid MOHAMMADI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	Néant
Mme Amina FIGUIGUI	Administratrice Indépendante	Membre du comité d'audit	AGO Exercice 2028	CA MAROCLEAR/EQDOM/CIMAR/ TERRAMIS/ISCAE
Mme. Rachida El Hajjaji	Administratrice	Membre du comité d'audit	AGO Exercice 2028	Néant
M. Rachid BELKAHIA	Administrateur indépendant	Membre du comité d'audit	AGO Exercice 2028	CA Maroc Factoring & BALIMA

CAC	Représenté par	Mandat
Fidaroc Grant Thornton	M. Tarik MAAROUF	AGO exercice 2024
BDO	M. Amine BAAKILI	AGO exercice 2025

Comptes sociaux
BILAN ACTIF

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	PRÉCÉDENT
					Net
	Immobilisations en non valeurs→[A]	81.169.669,66	16.233.933,53	64.935.736,13	
A	Frais préliminaires				
C	Charges à répartir sur plusieurs exercices	81.169.669,66	16.233.933,53	64.935.736,13	
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles→ [B]	50.617.285,21	30.580.531,73	20.036.753,48	19.425.381,87
T	Immobilisations en Recherche et Dev.				
I	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30.722.617,01	30.580.531,73	142.085,28	34.216,67
F	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	19.894.668,20		19.894.668,20	19.391.165,20
	Immobilisations corporelles →[C]	1.592.212.053,83	1.120.479.188,24	471.732.865,59	387.010.445,40
I	Terrains	3.178.784,20		3.178.784,20	3.178.784,20
M	Constructions	77.636.457,51	54.843.049,76	22.793.407,75	23.365.031,92
M	Installations techniques, matériel et outillage	1.114.052.148,78	1.036.021.574,50	78.030.574,28	62.549.066,76
O	Matériel de transport	16.279.336,88	16.172.286,93	107.049,95	25.302,22
B	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	16.162.589,26	13.159.609,83	3.002.979,43	2.995.750,01
I	Autres immobilisations corporelles	399.574,60	282.667,22	116.907,38	160.023,26
	Immobilisations corporelles en cours	364.503.162,60		364.503.162,60	294.736.487,03
	Immobilisations financières→[D]	441.995.181,90	23.395.196,80	418.599.985,10	430.886.885,10
L	Prêts immobilisés	1.419.971,65	447.000,00	972.971,65	972.971,65
I	Autres créances financières	125.684.093,10		125.684.093,10	137.970.993,10
S	Titres de participation	314.891.117,15	22.948.196,80	291.942.920,35	291.942.920,35
E	Autres titres immobilisés				
	Ecarts de conversion actif→ [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	2.165.994.190,60	1.190.688.850,30	975.305.340,30	837.322.712,37
A	Stocks→[F]	225.955.828,33	1.474.783,14	224.481.045,19	266.587.819,08
C	Marchandises	9.006.598,99		9.006.598,99	405.277,60
T	Matières et fournitures consommables	161.587.145,94	688.999,21	160.898.146,73	166.881.134,22
I	Produits en cours				156.353,21
F	Produits intermédiaires et produits résiduels	30.141.274,02		30.141.274,02	4.367.851,22
	Produits finis	25.220.809,38	785.783,93	24.435.025,45	94.777.202,83
	Créances de l'actif circulant→[G]	417.723.612,18	8.893.659,01	408.829.953,17	489.595.720,89
C	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1.936.716,21		1.936.716,21	1.764.556,25
I	Clients et comptes rattachés	312.104.685,50	8.893.659,01	303.211.026,49	398.096.019,60
R	Personnel	1.971.135,71		1.971.135,71	1.275.801,29
C	Etat	79.250.634,58		79.250.634,58	68.962.496,40
U	Comptes d'associés				
L	Autres débiteurs	15.904.562,87		15.904.562,87	13.932.221,28
A	Comptes de régularisation- Actif	6.555.877,31		6.555.877,31	5.564.626,07
N	Titres valeurs de placement→[H]				
T	Ecarts de conversion actif→ [I] Eléments circulants	46.723,19		46.723,19	926.881,92
	TOTAL II (F+G+H+I)	643.726.163,70	10.368.442,15	633.357.721,55	757.110.421,89
T	Trésorerie-Actif	13.462.635,77		13.462.635,77	107.745.938,07
S	Cheques et valeurs à encaisser	12.121.528,34		12.121.528,34	13.611.723,92
·	Banques, T.G et C.C.P	1.271.107,43		1.271.107,43	94.064.214,15
·	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	70.000,00		70.000,00	70.000,00
·	TOTAL III	13.462.635,77		13.462.635,77	107.745.938,07
	TOTAL GENERAL I+II+III	2.823.182.990,07	1.201.057.292,45	1.622.125.697,62	1.702.179.072,33

Comptes sociaux
BILAN PASSIF

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
			PRÉCÉDENT
	CAPITAUX PROPRES	802.153.639,17	897.313.231,34
F	Capital social ou personnel (1)	240.000.000,00	240.000.000,00
I	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
N	Capital appelé	240.000.000,00	240.000.000,00
N	Dont versé	240.000.000,00	240.000.000,00
A	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
N	Ecarts de réévaluation		
C	Réserve légale	24.000.000,00	24.000.000,00
E	Autres réserves	100.000.000,00	100.000.000,00
M	Report à nouveau (2)	494.913.231,34	446.232.959,71
E	Résultat en instance d'affectation		
N	Résultat net de l'exercice (2)	-56.759.592,17	87.080.271,63
T	Total des capitaux propres (A)	802.153.639,17	897.313.231,34
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
P	Provisions réglementées		
E	Dettes de financement (C)	92.644.826,25	130.585.465,70
R	Emprunts obligataires		
M	Autres dettes de financement	92.644.826,25	130.585.465,70
A	Provisions durables pour risques et charges (D)	618.449,51	98.613,00
N	Provisions pour risques	618.449,51	98.613,00
E	Provisions pour charges		
N	Ecarts de conversion-passif (E)		
N	Augmentation des créances immobilisées		
T	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	895.416.914,93	1.027.997.310,04
	Dettes du passif circulant (F)	278.003.994,75	453.255.606,22
P	Fournisseurs et comptes rattachés	199.012.715,87	255.326.079,61
A	Clients créditeurs, avances et acomptes	237.713,16	242.689,26
S	Personnel	1.641.316,34	1.215.935,22
I	Organismes sociaux	4.887.798,35	4.815.047,91
C	Etat	65.941.578,73	89.445.304,47
I	Comptes d'associés	210.286,73	86.278.471,73
R	Autres créanciers	5.382.775,91	15.814.236,11
C	Comptes de régularisation passif	689.809,66	117.841,91
U	Autres provisions pour risques et charges (G)	46.723,19	3.215.738,19
L	Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	18.011,39	4.601,63
A	TOTAL II (F+G+H)	278.068.729,33	456.475.946,04
N	TRESORERIE PASSIF	448.640.053,36	217.705.816,25
T	Crédits d'escompte	27.448.367,58	38.916.816,61
R	Crédits de trésorerie	222.380.599,98	101.539.699,98
S	Banques (Soldes créditeurs)	198.811.085,80	77.249.299,66
·	TOTAL III	448.640.053,36	217.705.816,25
	TOTAL GENERAL I+II+III	1.622.125.697,62	1.702.179.072,33

COMPTES DES PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
	PRODUITS D'EXPLOITATION	846.019.695,90		846.019.695,90	1.215.245.322,66
	Ventes de marchandises (en l'état)	189.189.938,83		189.189.938,83	80.981.910,31
	Ventes de biens et services produits	605.286.442,08		605.286.442,08	1.026.460.303,75
	Chiffres d'affaires	794.476.380,91		794.476.380,91	1.107.442.214,06
	Variation de stocks de produits (1)	-48.633.485,86		-48.633.485,86	93.286.950,65
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	100.176.800,85		100.176.800,85	14.516.157,95
	Total I	846.019.695,90		846.019.695,90	1.215.245.322,66
	CHARGES D'EXPLOITATION	856.702.879,01	25.329,67	856.728.208,68	1.062.273.081,84
	Achats revendus(2) de marchandises	162.328.445,66		162.328.445,66	77.156.030,87
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	451.442.239,39	5.329,67	451.447.569,06	744.044.505,70
	Autres charges externes	112.747.061,67	20.000,00	112.767.061,67	119.301.412,13
	Impôts et taxes	8.323.821,37		8.323.821,37	10.886.168,34
	Charges de personnel	78.884.858,41		78.884.858,41	76.002.290,43
	Autres charges d'exploitation	6.214.285,71		6.214.285,71	6.121.428,57
	Dotations d'exploitation	36.762.166,80		36.762.166,80	28.761.245,80
	Total II	856.702.879,01	25.329,67	856.728.208,68	1.062.273.081,84
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10.683.183,11	-25.329,67	-10.708.512,78	152.972.240,82
	PRODUITS FINANCIERS	31.126.756,36		31.126.756,36	9.599.030,93
	Produits des cessions de participations et autres titres immobilisés				
	Gains de change	2.858.789,16		2.858.789,16	2.084.429,62
	Intérêts et autres produits financiers	7.372.742,62		7.372.742,62	7.095.382,65
	Reprises financières : transfert charges	20.895.224,58		20.895.224,58	419.218,66
	Total IV	31.126.756,36		31.126.756,36	9.599.030,93
	CHARGES FINANCIERES	26.912.781,25		26.912.781,25	24.590.887,80
	Charges d'intérêts	23.995.991,20		23.995.991,20	13.123.688,48
	Pertes de change	2.793.073,71		2.793.073,71	10.100.994,12
	Autres charges financières	76.993,15		76.993,15	439.323,28
	Dotations financières	46.723,19		46.723,19	926.881,92
	Total V	26.912.781,25		26.912.781,25	24.590.887,80
	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	4.213.975,11		4.213.975,11	-14.991.856,87
	RESULTAT COURANT (III+VI)	-6.469.208,00	-25.329,67	-6.494.537,67	137.980.383,95
	PRODUITS NON COURANTS	67.285.418,91		67.285.418,91	78.266.431,31
	Produits des cessions d'immobilisations	64.099.009,42		64.099.009,42	77.594.503,43
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	897.553,22		897.553,22	
	Reprises non courantes : transferts de charges	2.288.856,27		2.288.856,27	671.927,88
	Total VIII	67.285.418,91		67.285.418,91	78.266.431,31
	CHARGES NON COURANTES	108.449.360,63		108.449.360,63	75.089.751,63
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	62.628.313,66		62.628.313,66	73.230.132,11
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	45.301.210,46		45.301.210,46	1.051.155,32
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	519.836,51		519.836,51	808.464,20
	Total IX	108.449.360,63		108.449.360,63	75.089.751,63
	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-41.163.941,72		-41.163.941,72	3.176.679,68
	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-47.633.149,72	-25.329,67	-47.658.479,39	141.157.063,63
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	9.101.112,78		9.101.112,78	54.076.792,00
	RESULTAT NET (XI-XII)	-56.734.262,50	-25.329,67	-56.759.592,17	87.080.271,63
	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	944.431.871,17		944.431.871,17	1.303.110.784,90
	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	1.001.166.133,67	25.329,67	1.001.191.463,34	1.216.030.513,27
	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	-56.734.262,50	-25.329,67	-56.759.592,17	87.080.271,63

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	189.189.938,83	80.981.910,31
2	- Achats revendus de marchandises	162.328.445,66	77.156.030,87
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	26.861.493,17	3.825.879,44
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	556.652.956,22	1.119.747.254,40
II	3 Ventes de biens et services produits	605.286.442,08	1.026.460.303,75
	4 Variation stocks produits	-48.633.485,86	93.286.950,65
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	564.214.630,73	863.345.917,83
	6 Achats consommés de matières et fournitures	451.447.569,06	744.044.505,70
	7 Autres charges externes	112.767.061,67	119.301.412,13
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	19.299.818,66	260.227.216,01
	8 + Subventions d'exploitation		
	9 - Impôts et taxes	8.323.821,37	10.886.168,34
	10 - Charges de personnel	78.884.858,41	76.002.290,43
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	-67.908.861,12	173.338.757,24
	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	6.214.285,71	6.121.428,57
	13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	100.176.800,85	14.516.157,95
	14 - Dotations d'exploitation	36.762.166,80	28.761.245,80
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	-10.708.512,78	152.972.240,82
VII	+ RESULTAT FINANCIER	4.213.975,11	-14.991.856,87
VIII	= RESULTAT COURANT (+ou-)	-6.494.537,67	137.980.383,95
IX	+ RESULTAT NON COURANT	-41.163.941,72	3.176.679,68
X	- Impôts sur les résultats	9.101.112,78	54.076.792,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-56.759.592,17	87.080.271,63

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

1	Résultat net de l'exercice	-56.759.592,17	87.080.271,63
	Bénéfice +		87.080.271,63
	Perte -	56.759.592,17	
2	+ Dotations d'exploitation (1)	35.510.907,59	15.250.963,75
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)	19.968.342,66	
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	64.099.009,42	77.594.503,43
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des Immo. Cédées	62.628.313,66	73.230.132,11
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	-42.687.723,00	97.966.864,06
10	- Distributions de bénéfices	38.400.000,00	48.000.000,00
II	= AUTOFINANCEMENT	-81.087.723,00	49.966.864,06

Tableau de financement

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
			Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	895.416.914,93	1.027.997.310,04	132.580.395,11	
Moins actif immobilisé	975.305.340,30	837.322.712,37	137.982.627,93	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	-79.888.425,37	190.674.597,67	270.563.023,04	
Actif circulant	633.357.721,55	757.110.421,89		123.752.700,34
Moins Passif circulant	278.068.729,33	456.475.946,04	178.407.216,71	
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	355.288.992,22	300.634.475,85	54.654.516,37	
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	-435.177.417,59	-109.959.878,18		325.217.539,41

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		-81.087.723,00		49.966.864,06
+ Capacité d'autofinancement		-42.687.723,00		97.966.864,06
- Distributions de bénéfices		38.400.000,00		48.000.000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		96.357.852,08		90.404.503,43
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		64.099.009,42		77.594.503,43
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		32.258.842,66		12.810.000,00
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS ©				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		15.270.129,08		140.371.367,49
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E.)	167.242.679,52		125.017.120,93	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	639.419,07		2.596.548,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	166.599.660,45		122.406.972,93	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	3.600,00		13.600,00	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	37.420.802,94		41.135.410,22	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	81.169.669,66			
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	286.352.988,63		166.152.531,15	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	54.654.516,37		98.781.120,65	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		325.217.539,41		124.562.284,31
TOTAL GENERAL	340.487.668,49	340.487.668,49	264.933.651,80	264.933.651,80

Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- Evaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A la clôture, les titres de participation sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés.

Si la valeur actuelle ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable des titres détenus, une provision pour dépréciation est enregistrée.

Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs ».

Les créances rattachées aux titres sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion – Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Evaluation à l'entrée

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du prix moyen pondéré (PMP)

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs ».

Les créances rattachées aux titres sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

- PDR: Selon le taux de rotation
- Produit chimique: Selon le taux de rotation et décision de l'utilisateur
- Produit fini: Ecart prix de revient/prix de vente
- Produit semi-fini: Impact de l'écart PV/PR du PVC sur le stock MVC/DCE
- Créances : Les créances contentieuses sont dépréciées en fonction de l'évaluation du risque de non-recouvrement
- Titres et valeurs de placement: Par différence entre le cours de comptabilisation et le cours moyen mensuel de fin d'exercice

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion – Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion – Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion – Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRESORERIE

1- Trésorerie – Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie – Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ETAT DES DEROGATIONS

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DE CHANGEMENT DES METHODES

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
NEANT	NEANT	NEANT
II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		
NEANT	NEANT	NEANT

DETAILS DES NON-VALEURS

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	81.169.669,66
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	81.169.669,66
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	TOTAL	81.169.669,66

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS		81.169.669,66						81.169.669,66
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices		81.169.669,66						81.169.669,66
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49.977.866,14	639.419,07						50.617.285,21
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30.586.700,94	135.916,07						30.722.617,01
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles	19.391.165,20	503.503,00						19.894.668,20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.541.595.465,13	166.599.660,45			62.628.313,66	53.354.758,09		1.592.212.053,83
* Terrains	3.178.784,20							3.178.784,20
* Constructions	75.454.944,02	2.236.553,49				55.040,00		77.636.457,51
* Installat. techniques, matériel et outillage	1.136.523.254,17	30.828.612,70				53.299.718,09		1.114.052.148,78
* Matériel de transport	16.184.336,88	95.000,00						16.279.336,88
* Immo bilier, matériel bureau et aménagements	15.118.084,23	1.044.505,03						16.162.589,26
* Autres immobilisations corporelles	399.574,60							399.574,60
* Immobilisations corporelles en cours	294.736.487,03	132.394.989,23			62.628.313,66			364.503.162,60
TOTAL GENERAL	1.591.573.331,27	248.408.749,18			62.628.313,66	53.354.758,09		1.723.999.008,70

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS		16.233.933,53		16.233.933,53
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices		16.233.933,53		16.233.933,53
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30.552.484,27	28.047,46		30.580.531,73
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	30.552.484,27	28.047,46		30.580.531,73
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.154.585.019,73	19.248.926,60	53.354.758,09	1.120.479.188,24
* Terrains				
* Constructions	52.089.912,10	2.808.177,66	55.040,00	54.843.049,76
* Installations techniques; matériel et outillage	1.073.974.187,41	15.347.105,18	53.299.718,09	1.036.021.574,50
* Matériel de transport	16.159.034,66	13.252,27		16.172.286,93
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	12.122.334,22	1.037.275,61		13.159.609,83
* Autres immobilisations corporelles	239.551,34	43.115,88		282.667,22
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	1.185.137.504,00	35.510.907,59	53.354.758,09	1.167.293.653,50

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
31/03/2023	232	55.040,00	55.040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2023	233	36.972.328,22	36.972.328,22	0,00	0,00	0,00	0,00
30/04/2023	239	4.134.717,72	0,00	4.134.717,72	4.191.316,96	56.599,24	0,00
31/08/2023	239	1.282.400,00	0,00	1.282.400,00	1.306.668,43	24.268,43	0,00
30/11/2023	239	5.221.600,55	0,00	5.221.600,55	5.284.708,01	63.107,46	0,00
31/12/2023	233	16.327.389,87	16.327.389,87	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	239	51.989.595,39	0,00	51.989.595,39	53.316.316,02	1.326.720,63	0,00
Total		115.983.071,75	53.354.758,09	62.628.313,66	64.099.009,42	1.470.695,76	0,00

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
YNNA AIR	1033249	TRANSPORT	100.000,00	99,00	99.000,00	99.000,00	31/12/2023	34.026,27	-3.600,00	0,00
DIMATIT	1067819	INDUSTRIE	128.353.950,00	46,50	291.843.920,35	291.843.920,35	31/12/2023	312.963.368,73	2.517.324,43	421.921.266,41
HOUDA PLAST	0	INDUSTRIE	22.948.196,80	100,00	22.948.196,80	0,00	31/12/2005	-3.226.206,37	-5.536.113,27	0,00
Total			151.402.146,80	--	314.891.117,15	291.942.920,35	--	309.771.188,63	-3.022.388,84	421.921.266,41

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	43.363.539,46					19.968.342,66		23.395.196,80
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	98.613,00			519.836,51				618.449,51
SOUS TOTAL (A)	43.462.152,46			519.836,51		19.968.342,66		24.013.646,31
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	28.121.867,68	1.251.259,21			19.004.684,74			10.368.442,15
5. Autres Provisions pour risques et charge	3.215.738,19		46.723,19			926.881,92	2.288.856,27	46.723,19
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	31.337.605,87	1.251.259,21	46.723,19		19.004.684,74	926.881,92	2.288.856,27	10.415.165,34
TOTAL (A+B)	74.799.758,33	1.251.259,21	46.723,19	519.836,51	19.004.684,74	20.895.224,58	2.288.856,27	34.428.811,65

TABLEAU DES CREANCES

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	127.104.064,75		126.657.064,75	447.000,00			115.296.299,42	13.282.252,89
- Prêts immobilisés	1.419.971,65		972.971,65	447.000,00			115.296.299,42	13.282.252,89
- Autres créances financières	125.684.093,10		125.684.093,10					
De l'actif circulant	417.723.612,18		395.363.868,72	22.359.743,46		103.025.598,70	137.304.990,49	98.906.203,03
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	1.936.716,21		1.936.716,21					
- Clients et comptes rattachés	312.104.685,50		289.744.942,04	22.359.743,46		23.774.964,12	121.444.490,49	83.045.703,03
- Personnel	1.971.135,71		1.971.135,71					
- Etat	79.250.634,58		79.250.634,58			79.250.634,58		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	15.904.562,87		15.904.562,87				15.860.500,00	15.860.500,00
- Compte de régularisation actif	6.555.877,31		6.555.877,31					
T O T A U X	544.827.676,93		522.020.933,47	22.806.743,46		103.025.598,70	252.601.289,91	112.188.455,92

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	92.644.826,25	55.917.806,56	36.727.019,69					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	92.644.826,25	55.917.806,56	36.727.019,69					
DU PASSIF CIRCULANT	278.003.994,75		220.368.343,26	57.635.651,49	14.041.375,21	67.339.625,21	79.037.051,16	6.641.309,92
- Fournisseurs et comptes rattachés	199.012.715,87		141.377.064,38	57.635.651,49	14.041.375,21	258.885,14	78.826.764,43	6.641.309,92
- Clients créditeurs, avances et acomptes	237.713,16		237.713,16					
- Personnel	1.641.316,34		1.641.316,34					
- Organismes sociaux	4.887.798,35		4.887.798,35			1.139.161,34		
- Etat	65.941.578,73		65.941.578,73			65.941.578,73		
- Comptes d'associés	210.286,73		210.286,73				210.286,73	
- Autres créanciers	5.382.775,91		5.382.775,91					
- Comptes de régularisation - Passif	689.809,66		689.809,66					
T O T A U X	370.648.821,00	55.917.806,56	257.095.362,95	57.635.651,49	14.041.375,21	67.339.625,21	79.037.051,16	6.641.309,92

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sureté donnée					
ATTIJARI Wafa Bank	30.000.000,00	NANTISSEMENT	08/10/2019	FONDS DE COMMERCE	
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	100.000.000,00	NANTISSEMENT	08/10/2020	FONDS DE COMMERCE	
SOGELEASE MAROC	1.932.007,00	Contrat leasing	14/01/2021	CONTRAT N°074184 01 MATERIEL AEROREFRIGERANT PRODUCT CONDENSER+EMBALLAGE MARITIME SN°0055513	
SOGELEASE MAROC	1.245.831,00	Contrat leasing	14/01/2021	CONTRAT N°073993 FOURNITURE DE 2ECHANGEURS SN°13133/13134 + 3REACTEURS SN°13135/13136/13137	
SOGELEASE MAROC	3.791.364,00	Contrat leasing	14/01/2021	CONTRAT N°073985 01 ECHANGEUR TUBULAIRE VH 204 SERIE N° 84 1950 80	
WAFABAIL	17.587.952,00	Contrat leasing	06/02/2021	CONTRAT S0065470	
MAGHREBAIL	968.559,00	Contrat leasing	01/09/2022	CONTRAT N°1580370	
SOGELEASE MAROC	540.915,00	Contrat leasing	05/01/2023	CONTRAT N°083342	
SOGELEASE MAROC	2.732.769,00	Contrat leasing	05/01/2023	CONTRAT N°083339	
MAGHREBAIL	1.986.431,00	Contrat leasing	27/03/2023	CONTRAT N°1593460	
SOGELEASE MAROC	252.301,00	Contrat leasing	28/07/2023	CONTRAT N°083903	
WAFABAIL	371.739,00	Contrat leasing	06/10/2023	CONTRAT N°S0536830	
WAFABAIL	381.180,00	Contrat leasing	01/11/2023	CONTRAT N°S0602230	
Sureté reçue					

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
ADMISSION TEMPORAIRE	682.288,94	682.288,94
CREDIT D'ENLEVEMENT	14.000.000,00	14.000.000,00
EXPORTATIONS TEMPORAIRES	585.514,00	585.514,00
IMPORTATIONS TEMPORAIRES	772.745,00	772.745,00
LETTRES DE GARANTIES	727.093,00	727.093,00
CAUTIONS DIVERSES	34.534.366,00	28.117.554,00
Engagement reçu		

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort ^o du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
SYSTEME DE COMPRESSION DE CHLORE	05/06/2018	63	17.587.952,15	10	17.504.258,82	2.801.841,10	0,00	0,00	175.879,52	
UNITE COMPLETE D ELECTROLYSE	05/03/2019	63	40.524.484,52	10	33.962.246,47	8.835.792,09	3.628.391,65	0,00	405.244,85	
GRUPE EAU FRIGORIFIQUE POX INVEST SA	25/12/2019	60	1.299.115,84	10	895.310,54	296.862,81	268.373,05	0,00	12.991,16	
2 CHARIOTS ELEVATEURS DIESEL 3T	25/12/2019	51	496.000,00	5	385.880,95	139.554,24	22.998,64	0,00	4.960,00	
CAMION ISUZU	10/10/2020	48	292.055,00	5	178.340,38	80.175,84	60.131,88	0,00	2.920,55	
UNITE D EVAPORATION CRYONORM	05/12/2020	60	3.248.043,04	10	1.535.589,94	742.214,90	731.983,56	670.984,93	32.480,43	
ECHANGEUR & REACTEUR CHLORATION	25/12/2020	60	1.264.091,62	10	582.313,54	288.859,37	284.877,48	261.137,69	12.640,92	
MATERIEL AEROREFRIGERANT	25/12/2020	60	1.932.006,17	10	889.993,41	441.485,42	435.399,60	399.116,30	19.320,06	
ECHANGEURS TUBULAIRE WELDERS	25/12/2020	60	3.791.363,06	10	1.746.520,42	866.369,67	854.426,88	783.224,64	37.913,63	
ECHANGEUR TUBULAIRE	05/04/2021	60	907.300,11	10	357.932,94	207.328,40	204.470,40	255.588,00	9.073,00	
CONDENSEUR & ECHANGEUR TUBULAIRES	25/04/2021	60	11.538.798,86	10	4.412.288,95	2.636.747,10	2.600.399,88	3.250.499,85	115.387,99	
ENSEMBLE DE MATERIEL DE PRODUCTION	05/12/2021	60	4.689.244,28	10	1.145.406,31	1.071.545,72	1.056.774,60	2.025.484,65	46.892,44	
Sous-Total			87.570.454,65	--	63.596.082,67	18.408.776,66	10.148.227,62	7.646.036,06	875.704,55	--

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort ^o du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevanes restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ACC NOUVELLE SECTION MVC PROPAC	05/12/2021	60	15.350.544,79	10	3.749.561,90	3.507.774,46	3.459.420,24	6.630.555,46	153.505,45	
BAC SECTION OXYCLOURATION	05/12/2021	60	5.011.361,00	10	1.224.087,34	1.145.153,07	1.129.367,28	2.164.620,62	50.113,61	
COMPRESSION DES GAZ RECYCLES	25/12/2021	60	12.574.232,02	10	2.919.061,26	2.873.355,67	2.833.746,84	5.431.348,11	125.742,32	
COLONNE DE QUENCH SCIF	25/12/2021	60	1.124.166,00	10	260.970,95	256.884,76	253.343,64	485.575,31	11.241,66	
BALLONS	25/12/2021	60	2.942.006,00	10	673.708,42	663.014,64	663.014,64	1.270.778,06	29.420,06	
REACTEUR ET BAC	25/12/2021	60	2.422.467,00	10	562.366,62	553.561,29	545.930,52	1.046.366,83	24.224,67	
2 FILTRES DE BOUILLE	25/12/2021	60	945.179,97	10	219.420,00	215.984,40	213.007,08	408.263,57	9.451,80	
ENSEMBLE DE MATERIEL DE PRODUCTION	10/01/2022	60	13.931.429,92	10	3.099.092,55	3.183.490,58	3.139.606,56	6.279.213,12	139.314,30	
3 MELANGEURS AVEC EQUIPEMENTS	01/02/2022	60	18.498.196,43	10	3.821.381,19	4.219.505,62	4.168.779,48	8.684.957,25	184.981,96	
1 ANALYSEUR DE PRODUITS	01/02/2022	60	18.699.912,69	10	3.863.051,94	4.261.814,60	4.214.238,48	8.779.663,50	186.999,13	
3 CHARIOTS ELEVATEURS	25/03/2022	60	768.000,00	5	132.599,74	175.496,76	173.077,56	375.001,38	7.680,00	
2 LIGNES DE COMPOUNDAGE PVC	01/08/2022	60	8.158.274,99	10	766.066,80	1.860.932,11	1.838.560,32	4.749.614,16	81.582,75	
2 CHARIOTS ELEVATEURS	01/08/2022	60	710.000,00	5	66.669,40	161.812,93	160.006,56	413.350,28	7.100,00	
FORD TRANSIT L2 H2 EN AMBULANCE	05/10/2022	48	381.180,00	5	24.854,17	104.642,64	104.642,64	183.124,62	3.811,80	
Sous-Total			189.087.405,46	--	84.978.974,95	41.592.200,19	33.044.969,46	54.548.468,33	1.890.874,06	--

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort ^o du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS	05/12/2022	60	21.062.380,95	10	331.754,93	4.812.993,90	4.746.647,40	13.844.388,25	210.623,81	
GRUPE FRIGO TROPICALISE MODELE	25/12/2022	60	1.456.148,23	10	27.346,63	310.692,70	328.159,56	957.132,05	14.561,48	
ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS	25/12/2022	60	2.732.769,67	10	9.933,24	624.468,98	615.860,76	1.796.260,55	27.327,70	
ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS	25/12/2022	60	540.915,23	10	1.966,15	123.605,28	121.901,40	355.545,75	5.409,15	
BALANCES ENSACHEUSES POUR PVC GRANULES	31/12/2022	60	371.738,57	10	6.981,29	78.190,37	83.775,48	251.326,44	3.717,39	
FIAT PROFESSIONAL DUCATO	25/05/2023	60	252.300,83	5	0,00	34.818,21	58.082,40	193.608,00	2.523,01	
LIGNE DE COMPOUNDAGE PVC CABLE ET SOUPLE	31/10/2023	60	4.191.316,96	10	0,00	161.208,76	951.308,88	3.567.408,30	41.913,17	
ELEMENT COMPLET POUR ELECTROLYSE	25/11/2023	60	1.306.668,43	10	0,00	30.272,58	304.362,12	1.166.721,46	13.066,68	
ARMOIRES ELECTRIQUES	30/11/2023	60	2.170.000,00	10	0,00	43.480,24	505.457,76	1.937.588,08	21.700,00	
SYSTÈME D'EXTINCTION D'INCENDIE	25/12/2023	60	4.598.014,89	10	0,00	17.274,43	1.071.014,88	4.194.808,28	45.980,15	
FOURNITURE ET POSE LOT DE TUYAUTERIE	25/12/2023	60	686.693,12	10	0,00	2.579,86	159.951,36	626.476,16	6.866,93	
UNITE COMPLETE D'ÉLECTROLYSE	15/12/2023	60	52.415.716,02	10	0,00	984.373,26	11.812.479,12	46.265.543,22	524.157,16	
TOTAL			280.872.068,36	--	85.356.957,19	48.816.158,76	53.803.970,58	129.705.274,87	2.808.720,69	--

Comptes sociaux
Comptes sociaux
DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
	611 - Achats revendus de marchandises	162.328.445,66	77.156.030,87
611	* Achats de marchandises	170.929.767,05	77.457.308,47
	Variation des stocks de marchandises (±)	-8.601.321,39	-301.277,60
	Total	162.328.445,66	77.156.030,87
	612 - Achats consommés de matières et fournitures	451.447.569,06	744.044.505,70
	* Achat de matières premières	215.000.558,85	425.338.903,81
	*Variation des stocks de matières premières (+-)	20.462.281,24	3.028.223,38
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	111.193.231,61	184.077.070,84
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-7.497.230,88	-29.718.908,89
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	112.288.728,24	161.319.216,56
	* Achats de travaux, études et prestations de services		
	Total	451.447.569,06	744.044.505,70
	613/614 - *Autres charges externes	112.767.061,67	119.301.412,13
	* Locations et charges locatives	4.996.876,95	4.909.450,57
	* Redevances de crédit-bail	48.816.158,76	41.067.883,45
	* Entretien et réparations	12.703.901,40	22.488.750,95
	* Primes d'assurances	5.833.190,34	5.408.193,53
613/614	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	16.046.107,75	16.277.853,49
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4.185.412,02	9.574.375,95
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	36.250,00	
	* Transports	12.030.409,61	13.843.544,00
	* Déplacements, missions et réceptions	1.279.635,10	558.775,93
	* Reste du poste des autres charges externes	6.839.119,74	5.172.584,26
	Total	112.767.061,67	119.301.412,13
	617 - * Charges de personnel	78.884.858,41	76.002.290,43
617	* Rémunération du personnel	57.914.701,88	55.757.588,37
	* Charges sociales	16.775.178,97	16.015.538,29
	* Reste du poste des charges de personnel	4.194.977,56	4.229.163,77
	Total	78.884.858,41	76.002.290,43
	618 - Autres charges d'exploitation	6.214.285,71	6.121.428,57
618	* Jetons de présence	1.214.285,71	1.121.428,57
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	5.000.000,00	5.000.000,00
	Total	6.214.285,71	6.121.428,57
	CHARGES FINANCIERES	76.993,15	439.323,28
	638 * Autres charges financières	76.993,15	439.323,28
638	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières	76.993,15	439.323,28
	TOTAL	76.993,15	439.323,28
	CHARGES NON COURANTES	45.301.210,46	1.051.155,32
	658 - Autres charges non courantes	45.301.210,46	1.051.155,32
658	* Pénalités sur marchés et dédits	870,00	
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	18.991.134,64	741.543,00
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales		
	* Créances devenues irrécouvrables	26.017.460,65	
	* Reste du poste des autres charges non courantes	291.745,17	309.612,32
	Total	45.301.210,46	1.051.155,32

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises	189.189.938,83	80.981.910,31
	Ventes de marchandises au Maroc	179.447.789,43	80.981.910,31
711	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises	9.742.149,40	
	Total	189.189.938,83	80.981.910,31
	Ventes de biens et services produits	605.286.442,08	1.026.460.303,75
	Ventes de biens au Maroc	605.286.442,08	1.025.181.857,96
	Ventes de biens à l'étranger		1.278.445,79
712	Ventes des services au Maroc		
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	605.286.442,08	1.026.460.303,75
	Variation des stocks de produits	-48.633.485,86	93.286.950,65
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	25.773.422,80	2.929.563,33
713	Variation des stocks des services produits (+/-)	-74.250.555,45	90.487.807,55
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)	-156.353,21	-130.420,23
	Total	-48.633.485,86	93.286.950,65
	Autres produits d'exploitation		
718	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	Total		
	Reprises d'exploitation transferts de charges	100.176.800,85	14.516.157,95
719	Reprises	19.004.684,74	14.341.072,75
	Transferts de charges	81.172.116,11	175.085,20
	Total	100.176.800,85	14.516.157,95
	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	7.372.742,62	7.095.382,65
	Intérêts et produits assimilés	1.687.551,41	
738	Revenus des créances rattachées à des participations	5.685.191,21	5.685.191,21
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		1.410.191,44
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	7.372.742,62	7.095.382,65

Comptes sociaux

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net		
Perte nette		56.759.592,17
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	25.280.961,70	
Charges des exercices antérieurs	25.329,67	
Redevances Location Voitures	145.945,32	
Dons non déductibles	69.800,00	
Cadeaux	67.500,00	
Ecart de conversion Passif 2023	18.011,39	
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	24.954.375,32	
Pénalités et amendes fiscales	15.398.058,00	
Autres pénalités et amendes fiscales	161.215,14	
Charges non courantes non déductibles (cantine)	291.745,18	
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE (CSS)	7.089.343,00	
COTISATION MINIMALE	2.014.014,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES	6.642.491,84	
Ecart de conversion Passif 2022	4.601,63	
Reprise sur provision stock	6.637.890,21	
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Reprise non courante pour risque et charges	2.288.856,27	
Produit non courant	897.553,22	
Total	25.280.961,70	66.588.493,50
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		41.307.531,80
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)		
Déficit net fiscal (B)		41.307.531,80
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
	19.276.974,06	
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

Comptes sociaux

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRES IMPOTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	-6.494.537,67
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	326.586,38
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	6.642.491,84
Résultat courant théoriquement imposable (=)	-12.810.443,13
Impôt théorique sur résultat courant (-)	2.011.769,78
Résultat courant après impôts (=)	-8.506.307,45

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	87.149.239,27	145.031.934,26	183.654.514,00	48.526.659,53
B. T.V.A. Récupérable	46.650.495,20	154.719.455,93	171.211.736,91	30.158.214,22
sur charges	39.655.618,14	125.600.446,37	141.400.117,98	23.855.946,53
sur immobilisations	6.994.877,06	29.119.009,56	29.811.618,93	6.302.267,69
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	40.498.744,07	-9.687.521,67	12.442.777,09	18.368.445,31

PASSIF EVENTUEL

PASSIF EVENTUEL
Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice 2023 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales de la société SNEP au titre de l'Impôt sur les Sociétés (I.S), de l'Impôt sur le Revenu (I.R) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relatives à cet exercice peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et demeurent sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements. Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales de la CNSS pourraient faire l'objet d'un contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
27/06/2023 Décision du		Réserve légale	
Report à nouveau	446.232.959,71	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	87.080.271,63	Dividendes	38.400.000,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	494.913.231,34
TOTAL A	533.313.231,34	TOTAL B	533.313.231,34

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		
TOTAL DES ENTREES		
TOTAL DES SORTIES		
BALANCE DEVISES		
TOTAL (EGALITE)		

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	858.232.959,71	897.313.231,34	737.217.903,04
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	1.082.780.439,37	1.107.442.214,06	794.476.380,91
2. Résultat avant impôts	201.989.365,78	141.157.063,63	-47.658.479,39
3. Impôts sur les résultats	67.747.018,00	54.076.792,00	9.101.112,78
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	36.000.000,00	48.000.000,00	38.400.000,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	483.990.611,93	570.232.959,71	618.913.231,34
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	55,93		
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	15,00	20,00	
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	50.620.182,33	55.757.588,37	57.914.701,88
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	418	457	

DATATIONS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Date de clôture(1)	31/12/2023
Date d'établissement des états de synthèse (2)	21/03/2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

INDICATIONS DES ÉVÉNEMENTS

Événements favorables

Événements dé-favorables

ETAT DÉTAILLÉ DES STOCKS

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	7 = 6 - 3
I. Stocks Approvisionnement							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état	9.006.598,99		9.006.598,99	405.277,60		405.277,60	-8.601.321,39
* Biens immeubles							
* Biens meubles	9.006.598,99		9.006.598,99	405.277,60		405.277,60	-8.601.321,39
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	187.610.832,67	688.999,21	186.921.833,46	174.786.109,77	7.671.062,08	167.115.047,69	-19.806.785,77
3- Matières premières	102.762.275,94		102.762.275,94	97.451.134,38		97.451.134,38	-5.311.141,56
4- Matières consommables	5.319.086,08		5.319.086,08	6.168.381,32		6.168.381,32	849.295,24
5 - Pièces détachées	79.497.009,15	688.999,21	78.808.009,94	71.091.834,07	7.671.062,08	63.420.771,99	-15.387.237,95
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport	32.461,50		32.461,50	74.760,00		74.760,00	42.298,50
- Emballage	4.117.587,29		4.117.587,29	4.133.937,75		4.133.937,75	16.350,46
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus	4.117.587,29		4.117.587,29	4.133.937,75		4.133.937,75	16.350,46
10- Total stocks approvisionnement	200.735.018,95	688.999,21	200.046.019,74	179.325.325,12	7.671.062,08	171.654.263,04	-28.391.756,70
II. Stock en cours Production de biens et service				156.353,21		156.353,21	156.353,21
11- Produits en cours				156.353,21		156.353,21	156.353,21
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours							
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours				156.353,21		156.353,21	156.353,21
III. Stock Produits finis	25.220.809,38	785.783,93	24.435.025,45	99.471.364,83	4.694.162,00	94.777.202,83	70.342.177,38
16- Produits finis	24.858.850,38	785.783,93	24.073.066,45	98.693.314,83	4.694.162,00	93.999.152,83	69.926.086,38
17- Biens finis	361.959,00		361.959,00	778.050,00		778.050,00	416.091,00
18- Total Stocks Produits et Biens finis	25.220.809,38	785.783,93	24.435.025,45	99.471.364,83	4.694.162,00	94.777.202,83	70.342.177,38
IV . Stock Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)	225.955.828,33	1.474.783,14	224.481.045,19	278.953.043,16	12.365.224,08	266.587.819,08	42.106.773,89

Comptes consolidés

BILAN ACTIF

ACTIF	Bilan consolidé 31 décembre 2023	Bilan consolidé 31 décembre 2022	Variation
Actif immobilisé	1.070.531	897.715	172.816
Ecart d'acquisition	19.057	28.585	- 9.528
Immobilisations incorporelles	84.972	19.425	65.547
Immobilisations corporelles	692.983	565.909	127.074
Immobilisations financières	126.756	139.043	- 12.287
Titres mis en équivalence	146.763	144.751	2.012
	-	-	-
Actif circulant	646.774	863.930	- 217.157
Stocks et en cours	224.481	266.588	- 42.107
Clients et comptes rattachés	303.211	398.096	- 94.885
Impôts différés actifs	-	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	105.619	91.500	14.119
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	13.463	107.746	- 94.283
	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	1.717.305	1.761.645	- 44.340

BILAN PASSIF

PASSIF	Bilan consolidé 31 décembre 2023	Bilan consolidé 31 décembre 2022	Variation
CAPITAUX PROPRES	-	-	-
- Capital	240.000	240.000	-
- Réserves consolidées	522.676	474.112	48.564
- Résultats consolidés	46.628	86.964	- 133.592
Capitaux propres part du Groupe	716.048	801.076	- 85.028
Intérêts minoritaires	-	-	-
Total Capitaux propres	716.048	801.076	- 85.028
Passifs à long terme	260.880	288.496	- 27.616
Dettes financières à long terme	260.262	288.398	- 28.136
Subvention reçue	-	-	-
Provisions pour risques et charges	618	99	520
	-	-	-
Passif circulant	740.377	672.072	68.305
Fournisseurs et comptes rattachés	199.013	255.326	- 56.313
Autres dettes et comptes de régularisation	78.991	187.051	- 108.060
Impôts différés passifs	13.733	11.989	1.745
Trésorerie passif	448.640	217.706	230.934
	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	1.717.305	1.761.645	-44.340

Comptes consolidés

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

NATURE	Résultat consolidé 31 décembre 2023	Résultat consolidé 31 décembre 2022
Chiffres d'affaires	794.476	1.107.442
Variation de stocks de produits	- 48.633	93.287
Autres produits d'exploitation	100.177	14.516
Achats consommés	- 613.776	- 821.201
Charges externes	- 64.169	- 78.511
Charges de personnel	- 78.885	- 76.002
Autres charges d'exploitation	- 6.214	- 6.121
Impôts et taxes	- 8.324	- 10.886
Dotations d'exploitation	- 60.032	- 49.343
Résultat d'exploitation	14.620	173.181
Charges et produits financiers	- 1.722	- 21.462
Résultat courant des entreprises intégrées	12.898	151.719
Charges et produits non courants	- 41.164	3.177
Impôts sur les résultats	- 10.846	- 59.723
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
Résultat net des entreprises intégrées	39.111	95.172
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2.012	1.320
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 9.528	- 9.528
Résultat net de l'ensemble consolidé	46.628	86.964
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	46.628	86.964
Résultat par action	19,43	36,23

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 : (Données en milliers de dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des entreprises intégrées	- 39.110	95.173
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements	58.780	35.833
- Charges/ produits sans effet sur la trésorerie *	-	-
-Charges d'intérêts	-	-
- Variation des impôts différés	1.745	5.646
- Plus ou moins values de cession	- 1.471	4.439
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	19.943	132.214
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	52.527	83.357
Flux net de trésorerie lié à l'activité	72.470	48.858
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 231.252	124.191
Acquisition d'immobilisations incorporelles	- 81.809	2.597
Cession d'immos corporelles	67.981	16.432
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	-	-
Acquisition de titres de société consolidée	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 245.080	- 110.355
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 124.469	48.000
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	- 3	14
Intérêts payés	-	-
Emission d'emprunt **	52.454	60.463
Remboursement d'emprunts	- 80.590	75.515
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 152.608	63.065
Mouvements de conversion		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	- 325.217	- 124.562
Trésorerie au début de l'exercice	- 109.961	14.602
Trésorerie à la fin de période	- 435.178	- 109.960

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers MAD)	Note	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2021		240.000	-	522.112	762.112	-	762.112
Dividendes				48.000	48.000	-	48.000
Résultat net de l'exercice				86.964	86.964	-	86.964
Titres d'auto contrôle				-	-	-	-
Autres variations				-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2022		240.000	-	561.075	801.075	-	801.075
Dividendes				38.400	38.400	-	38.400
Résultat net de l'exercice				46.628	46.628	-	46.628
Titres d'auto contrôle				-	-	-	-
Autres variations				2	2	-	2
Situation au 31 décembre 2023		240.000	-	476.049	716.049	-	716.049

GROUPE SNEP

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC)

1. Activité du groupe :

Le groupe SNEP produit et commercialise une gamme de produits stratégiques indispensables à l'activité de plusieurs secteurs industriels (le bâtiment, la chimie, l'automobile, l'agroalimentaire, le traitement de l'eau, etc.) à savoir :

- Les produits issus de la pétrochimie qui correspondent aux produits vinyliques (Polychlorure de vinyle « PVC » et Compound PVC) ;
- Et, les produits issus de l'électrolyse : soude, eau de javel, chlore, acide chlorhydrique.

2. Faits marquants de l'exercice :

L'année 2023 a été particulièrement marquée par les faits suivants :

- L'achèvement des travaux du projet d'extension des capacités de production (90 kt) et l'entame des essais de démarrage des nouvelles installations. Ces activités ont nécessité des arrêts prolongés de plusieurs unités de production, notamment :
 - L'arrêt total des unités MVC et PVC à partir de juillet 2023.
 - Des arrêts répétitifs et fréquents courant S1 2023, imposés par des considérations de sécurité, lors du montage et connexion des nouveaux équipements.
- Baisse importante du prix de vente du PVC (31%), en ligne avec l'évolution des prix à l'international, due à une surabondance de l'offre.
- Importation par SNEP du PVC et de la soude liquide pour pallier le manque à produire durant l'exercice et continuer à servir ses clients.
- Le renouvellement des éléments bipolaires de l'électrolyseur MB2, sa mise en service a eu lieu fin novembre 2023.
- La poursuite de la réalisation des chantiers de réhabilitation de l'usine et la mise à niveau des équipements de sécurité.
- Le ministère de l'Industrie et du Commerce a rendu sa décision en août 2023, concernant la requête de réexamen pour la reconduction des droits antidumping sur les importations de la résine PVC en provenance de l'Union Européenne, le Royaume Uni et le Mexique. Les droits antidumping ont été maintenus, mais les taux ont été revus à la baisse et fixés à 5,5 % pour UE et le RU, et 8% pour le Mexique.
- La recevabilité de la requête de réexamen pour la reconduction des droits antidumping en vigueur sur les importations de la résine PVC en provenance des États-Unis et ouverture de l'enquête publique le 11 décembre 2023. Il est à noter que le ministère, dans une circulaire datée le 1er février 2024, a fixé provisoirement les droits antidumping à 5.5% en attendant de rendre un avis définitif.
- L'inauguration du projet d'extension le 6 décembre 2023.
- Le renouvellement de la certification AFNOR (ISO 9001, ISO 14001, et ISO 45001).
- Le maintien du droit d'usage du Label HALAL MAROC.

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes sociaux des entreprises entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés suivant les règles et les pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du groupe sont les suivantes :

3.1 Méthodes et modalités de consolidation

Tel que prévu par la circulaire N° 07/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), le groupe SNEP a la possibilité de présenter ses comptes consolidés soit conformément à la méthodologie du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative aux comptes consolidés (avis n°5) soit conformément aux normes IFRS.

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le groupe SNEP sont basés sur la méthodologie publiée par le CNC.

3.1.1 Méthodes et périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%.

Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque le groupe SNEP détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation de la société se détaille comme suit :

Sociétés	Périmètre au 31 décembre 2023			Périmètre au 31 décembre 2022		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEP	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Dimatit	46,5%	46,5%	MEE	46,5%	46,5%	MEE

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de changement par rapport à l'exercice précédent.

La prise de participation initiale et complémentaire dans la société Dimatit a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition définitif de 137,6 MDH.

La société Houda Plast détenue à 100% et dont les titres sont provisionnés à 100% a été exclue du périmètre de consolidation car actuellement cette société n'a pas d'activité et en liquidation judiciaire. De plus, cette société n'a pas de passifs qui devraient être pris en charge par le groupe SNEP.

La société Ynna Air détenue à 99% a été exclue du périmètre de consolidation compte tenu de son caractère non significatif.

3.1.2 Dates de clôture
Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

3.1.3 Immobilisations incorporelles
Elles comprennent essentiellement les brevets et les licences nécessaires à la production et sont amorties au taux de 25%.

3.1.4 Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire pour les acquisitions postérieures à 2006, en fonction de la durée de vie prévue, comme suit :

-	Constructions	10 à 25 ans
-	Matériel informatique	5 ans
-	Installations techniques, matériel et outillage	5 à 12,5 ans
-	Matériel de transport	5 ans
-	Mobilier et Matériel de bureau	6,66 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Elles sont inscrites au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière. En outre, les plus-values à l'occasion d'opérations de cessions-bail devraient être étalées sur la durée du contrat, lorsque le bien est repris dans le cadre d'une opération de financement.

3.1.5 *Immobilisations financières*

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée après analyse au cas par cas des situations financières de ces sociétés.

Les créances rattachées aux titres de participation sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

3.1.6 *Stocks*

Les stocks sont composés essentiellement de produits finis (PVC Suspension, Compound PVC, de matières premières et de matières et fournitures consommables). Les stocks sont valorisés à leur prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon leur rotation et en fonction de leur valeur nette de réalisation.

3.1.7 *Créances & chiffre d'affaires*

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances rattachées aux titres sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ou de la période. Les pertes de change latentes ainsi que les gains latents sont enregistrées en résultat.

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment où la marchandise a été livrée au client.

Le chiffre d'affaires à l'export est enregistré conformément à l'incoterm convenu avec le client.

3.1.8 Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Cette rubrique comprend les titres détenus dans le cadre du programme de rachat par la société de ses propres actions.

3.1.9 Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour amortissements dérogatoires et les provisions pour investissements, sont annulées en consolidation.

3.1.10 Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

3.1.11 Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

3.1.12 Résultat non courant

Les comptes de produits et charges non courants sont destinés à enregistrer les produits et les charges ne se rapportant ni à l'exploitation normale, ni à l'activité financière de l'entreprise, et ayant par conséquent un caractère non récurrent.

3.1.13 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

3.1.14 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est corrigé pour tenir compte de l'incidence des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de la variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité, ainsi que des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

E.T.I.C

3.1.15 Titres mis en équivalence et Ecart d'acquisition

Conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités.

L'écart d'acquisition est égal à la différence entre le coût d'acquisition des titres et les actifs et passifs retraités de l'entité acquise. L'écart d'acquisition calculé au 31.12.2010 lié à l'acquisition des titres de Dimatit a été figé définitivement en 2011 pour MDH 137. En 2021, la SNEP a augmenté sa participation dans la filiale Dimatit de 34% à 46,5%. Cette opération a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire de 604 KDH.

L'écart d'acquisition de la société acquise fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés lors de l'acquisition ainsi que des avantages qui seront procurés. La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition DIMATIT est ainsi fixée à 15 ans et est resté inchangé en 2023.

Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.

La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.

E.T.I.C

3.2 Détail et explication des postes du bilan et du compte de produits et charges et de leurs variations :

SNEP	2 022	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Changeme nt de périmètre	Reclassement	2 023
Brut	1 871 064	251 402	53 355	-	-	2 069 111
Immobilisations incorporelles	49 978	81 808	-	-	-	131 786
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 587	135	-	-	-	30 723
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	19 391	81 673	-	-	-	101 065
Immobilisations corporelles	1 821 086	169 594	53 355	-	-	1 937 325
Terrains	3 179	-	-	-	-	3 179
Constructions	75 454	2 237	55	-	-	77 636
Installations techniques, matériel et outillage	1 365 270	33 569	53 300	-	62 628	1 408 167
Matériel de transport	16 184	348	-	-	-	16 532
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements	15 119	1 045	-	-	-	16 164
Autres immobilisations corporelles	37 212	-	-	-	-	37 212
Immobilisations corporelles en cours	308 668	132 395	-	-	(62 628)	378 435
	-	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations	1 285 730	58 781	53 355	-	-	1 291 156
Immobilisations incorporelles	30 552	16 262	-	-	-	46 814
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 552	28	-	-	-	30 580
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	16 234	-	-	-	16 234
Immobilisations corporelles	1 255 178	42 519	53 355	-	-	1 244 342
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	52 091	2 808	55	-	-	54 844
Installations Techniques, Matériel et Outillage	1 173 474	38 449	53 300	-	-	1 158 623
Matériel de Transport	16 158	181	-	-	-	16 339
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements	11 085	1 038	-	-	-	12 123
Autres Immobilisations Corporelles	2 370	43	-	-	-	2 413
Total Net	585 334	192 621	-	-	-	777 955

E.T.I.C

E.T.I.C

3. 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

La hausse des immobilisations incorporelles d'un montant de 81,8 millions de dirhams s'explique principalement par l'activation de frais préalable au démarrage de l'extension de l'usine.

En 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles sont relatives principalement à des investissements visant à augmenter la capacité de production de la société.

La société a réalisé plusieurs opérations de Leaseback courant l'exercice 2023 pour un montant total de MDH 63 198.

3. 2.2 Titres mis en équivalence :

	Pourcentage de contrôle		Titres mis en équivalence	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
DIMATIT	46,5%	46,5%	146.763	144.751

(en milliers MAD)	Résultat des sociétés mises en équivalence	
	31-déc-23	31-déc-22
DIMATIT	2.012	1.320

Les principaux agrégats en normes marocaines des sociétés mises en équivalence sont détaillés comme suit :

(en milliers MAD)	DIMATIT	
	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé	149.717	183.642
Actif circulant	585.123	549.552
Passif à long terme	339.617	352.101
Dettes du passif circulant	233.774	203.566
Chiffre d'affaires	316.457	377.777
Résultat d'exploitation	3.232	9.534

3. 2.3 Stocks et en cours :

(En milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Stocks et en-cours	225 956	278 953
Dépréciation (-)	(1 475)	(12 365)
TOTAL NET	224 481	266 588

La baisse des stocks entre 2023 et 2022 de 42 107 MDH s'explique principalement par la baisse des stocks des produits finis ;

3. 2.4 Créances clients :

(En milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	312.105	413.853
Dépréciation	8.894	15.757
TOTAL NET	303.211	398.096

Les créances clients à fin 2023 et à 2022 ont une échéance de moins d'un an.

3. 2.5 Actifs, passifs d'impôts différés et Impôt sur le résultat

3.2.5.1. Actifs, passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :
(En millier de dirhams)

(en milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs	0	0
Impôts différés passifs	13.733	11 989

Les impôts différés sont essentiellement relatifs aux retraitements liés au crédit-bail.

E.T.I.C

3.2.5.2. Preuve d'impôt :

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt sur les sociétés	9.101	54.077
Impôts différés	1.745	5.646
Charge d'impôt	10.846	59.723
Taux d'impôt constaté	-30%	41%
* Impôts sur les résultats/résultat avant impôts		

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	(46.628)	86.964
Impôts comptabilisés	10.846	59.723
Résultat avant impôt	-35.782	146.687
Taux d'impôt en vigueur	31%	31%
Impôt théorique	-11.092	45.473
Abattement suite à l'introduction en bourse	0	0
Autres impacts (*)	21.938	14.250
Impôt effectif	10.846	59.723

(*) : Cette rubrique inclut principalement l'effet des produits et charges non taxables (amortissement de l'écart d'acquisition et la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence). L'augmentation de cette rubrique en 2023 s'explique par le montant de la cotisation minimale qui s'élève à 2,1 millions de dirhams et à l'effet de la réintégration des charges non déductibles.

E.T.I.C

3. 2.6 Autres créances et comptes de régularisation :

(En milliers de MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 937	1 765
Personnel	1 971	1 276
Etat débiteur	79 251	68 962
Autres débiteurs	15.905	13 932
Autres comptes de régularisations actif	6 555	5 565
Total Net	105.619	91 500

La rubrique Etat débiteurs au 31 décembre 2022 se compose principalement de la TVA récupérable pour KDH 47 169 contre KDH 30 162 au 31 décembre 2023.

La rubrique autres débiteurs au 31 décembre 2022 se compose principalement de la quote-part à moins d'un an relatif à la créance sur cession de deux terrains à des parties liées.

3. 2.7 Fournisseurs et comptes rattachés :

(En milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	199.013	255.326
TOTAL	199.013	255.326

L'échéance des dettes fournisseurs en 2023 et 2022 est à moins d'un an.

3. 2.8 Emprunts et dettes financières :

(En milliers de MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes de financement à + 1 an	82 232	178 030	0	260 262
Emprunts et dettes financières	82 232	178 030	0	260 262

A fin 2023, les dettes de financement incluent principalement trois emprunts de consolidation conclus en 2018, 2019 et 2020, dont l'encours global s'élève à KDH 92 645 , ainsi que les dettes relatives aux contrats de crédit-bail contractés par la SNEP pour KDH 167 617 .

E.T.I.C

3. 2.9 Autres dettes et comptes de régularisation :

(en milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Clients créditeurs, avances et acomptes	238	243
Dettes sociales	6.529	6.031
Dettes fiscales	65.941	89.445
Autres dettes et comptes de régularisation	6.283	91.332
TOTAL	78.991	187.051

Au 31 décembre 2022, le poste dettes fiscales comprenait essentiellement la TVA collectée pour un montant de KDH 87 149 contre KDH 30 483 au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la baisse du poste autres dettes et comptes de régularisation est liée principalement aux dividendes non distribués relatifs aux exercices 2017 à 2022, et des avances en compte courant d'associés, majoritairement régularisés en 2023.

3. 2.10 Trésorerie :

(en milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	13.463	107.746
Trésorerie Passif	448.640	217.706
Trésorerie nette	-435.177	-109.960

3. 2.11 Chiffre d'affaires :

(en milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	189.190	80.982
Ventes de services	605.286	1.026.460
Chiffre d'affaires	794.476	1.107.442

E.T.I.C

3. 2.12 Charges externes :

Détail des charges externes en milliers de dirhams

(en milliers MAD)	31/12/2023	31/12/2022
Locations et charges locatives	4.997	4.909
Entretiens et réparations	12.704	22.489
Primes d'assurances	5.833	5.408
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	16.046	16.277
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires+ Commission	4.186	9.565
Redevances pour brevets, marques, droits	36	0
Transports	12.030	13.844
Déplacements, missions et réceptions	1.280	559
Reste du poste des autres charges externes	7.057	5.460
Total	64.169	78.511

Au 31 décembre 2023, la baisse des charges externes est principalement liée à la baisse des entretiens et réparations de KDH 9 785 ainsi que des rémunérations d'intermédiaires et honoraires de KDH 5 379.

3. 2.13 Charges du personnel :

Au 31 décembre 2022, les charges du personnel du groupe SNEP, y compris les charges patronales, s'élèvent à KDH 76 002 contre KDH 78 885 au 31 décembre 2023.

L'effectif moyen des entreprises consolidées par intégration globale au cours de l'exercice 2023 est de 409 personnes contre 423 en 2022.

Au 31 décembre 2023, la rémunération des principaux dirigeants du groupe SNEP y compris les charges sociales s'élève à KDH 10 120, contre KDH 7 050 en 2022.

E.T.I.C

3. 2.14 Dotation d'exploitation :

(Exprimé en milliers de Dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	42.519	35.814
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	16.262	19
Dotations aux provisions	1.251	13.510
Total	60.032	49.343

Les dotations d'exploitation ont connu une augmentation de KDH 10 688 en 2023 passant de KDH 49 343 au 31 décembre 2021 à KDH 60 031 au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions des immobilisations.

3. 2.15 Résultat financier :

(En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Gains de change	2.859	2.084
Reprises financières : transfert charges	20.895	419
Intérêts et autres produits financiers	5.685	5.685
Autres	1.700	1.410
Produits financiers	31.339	9.598
Charges d'intérêts	29.944	19.594
Pertes de change	2.793	10.101
Autres charges financières	77	439
Dotations financières	47	926
Charges financières	32.861	-31.060
Résultat financier	-1.722	-21.462

Le résultat financier a connu une amélioration de KDH 19 740 en 2023 par rapport à 2022. Cette situation s'explique principalement par la baisse des pertes de change et la hausse des reprises financières entre les deux exercices.

E.T.I.C

3. 2.16 Résultat non courant :

(Exprimé en milliers de Dirhams)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits non courants	4.657	5.036
Charges non courantes	45.821	1.860
Résultat non courant	-41.164	3.176

Au 31 décembre 2022 le résultat non courant s'élève à 3 176 KDH contre -41 164 KDH en 2023, soit une détérioration de KDH 37 988 KMAD due essentiellement à une charge liée au control fiscal et les pertes constatées sur la filiale Houdaplast II est à noter que ces pertes étaient totalement provisionnées depuis la mise en sommeil de cette filiale.

3. 2.17 Engagement hors bilan :

Au 31 décembre 2023, les avals et cautions donnés par la SNEP s'élèvent à MDH 296 contre MDH 407 en 2022.

3. 2.18 Information sectorielle :

Au Maroc, le groupe SNEP est le principal producteur de produits vinyliques (PVC et Compound PVC) et de produits issus de l'électrolyse (Soude, Chlore, Eau de javel, Acide chlorhydrique). Il s'agit de produits indispensables et stratégiques pour plusieurs secteurs à fort potentiel, tels que l'agro-alimentaire, l'automobile, le textile, le BTP, l'adduction d'eau potable et l'assainissement.

La principale activité de la société est constituée de la production de PVC et des produits directement liés à ce processus. A ce titre le bilan et le compte de résultat consolidés sont représentatifs de l'activité principale de la société.

3. 2.19 Entreprises liées :

La SNEP a accordé une avance au compte courant à Ynna Holding. Le montant de cette avance rémunéré au taux de 5,5% l'an, s'élève au 31 décembre 2023 à KDH 101 951. Les produits d'intérêts constatés à ce titre s'élèvent à KDH 5 685 en 2023, contre KDH 5 685 en 2022.

Convention conclue en 2019 avec la société AL KARAMA, par laquelle cette dernière s'engage à régler à la SNEP le prix de vente du terrain et ses aménagements, s'élevant à 6 MMAD, sur un horizon de 5 ans avec intérêts. Un encaissement de KDH 1 200 a eu lieu courant l'exercice (à titre d'avance constatée dans les autres créanciers). Au 31 décembre 2023, le solde de la créance au titre de cette convention s'élève à KDH 300.

En vertu de la convention conclue en 2019 relative aux modalités de règlement de la créance liée à la prestation de location des actifs industriels à la société AL KARAMA, cette dernière s'engage à régler à la SNEP la créance s'élevant à 23,9 MMAD sur un horizon de 9 ans sans intérêts. Au 31 décembre 2023, le solde de la créance au titre de cette convention s'élève à MDH 16,3. Un encaissement de KDH 2 850 a été opéré courant l'exercice 2023.

En vertu d'une convention signée le 1er septembre 1998 pour une durée indéterminée, la société Holding Ynna assiste la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de la prestation est fixée à KDH 5 000 hors taxes pour les exercices 2022 et 2023.

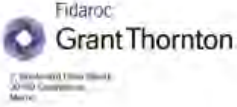
En 2023, La SNEP a réalisé avec Dimatit un chiffre d'affaires, relatif essentiellement au PVC, de l'ordre de KDH HT 52 416 contre KDH HT 88 453 en 2022. La créance Client Dimatit s'élève au 31 décembre 2023 à KDH TTC 32 564 contre KDH TTC 61 479 en 2022, dont KDH 30 290 de traites non échues.

Au 31 décembre 2023, le solde de la créance relative à la cession du terrain à DIMATIT s'élève à MDH 15,6 contre un solde de 17,7 MDH au 31 décembre 2022. Cette créance qui s'étale sur 7 ans, fait l'objet d'une convention réglementée tacite approuvée par le Conseil d'Administration du 27 mars 2018 ayant arrêté les comptes sociaux de la société.

3. 2.20 Evénements post-clôture :


Néant

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Othman Eliaoui
20140 Casablanca,
Maroc




BDO

119, Bd Abdoumoumen-5ème Etage
Casablanca 20140

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023



Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Othman Eliaoui
20140 Casablanca,
Maroc



BDO

119, Bd Abdoumoumen-5ème Etage
N°38,
Casablanca 20140

Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Electrolyse et de Petrochimie (SNEP) S.A
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 802.153.639,17 compte tenu d'une perte de MAD 56.759.592,17.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de KMAD 314.891, dépréciés à hauteur de KMAD 22.948. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 79.190. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients - et comptes rattachés » et « Autres débiteurs et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres de participation, • Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, • Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs, • Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

| Rapports des CAC |

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 04, Oudjda Street, Casablanca
Tel : 05 22 94 88 70 - Fax : 05 22 29 60 79

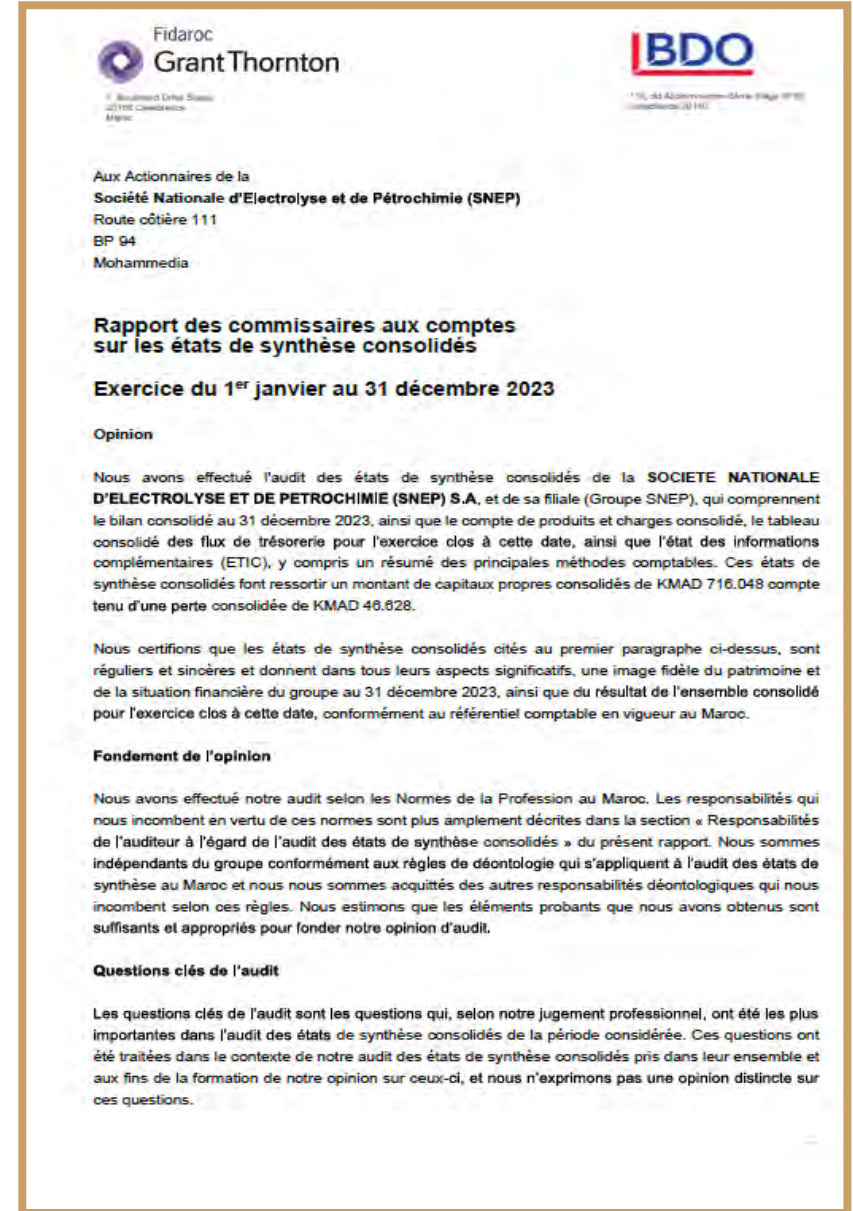
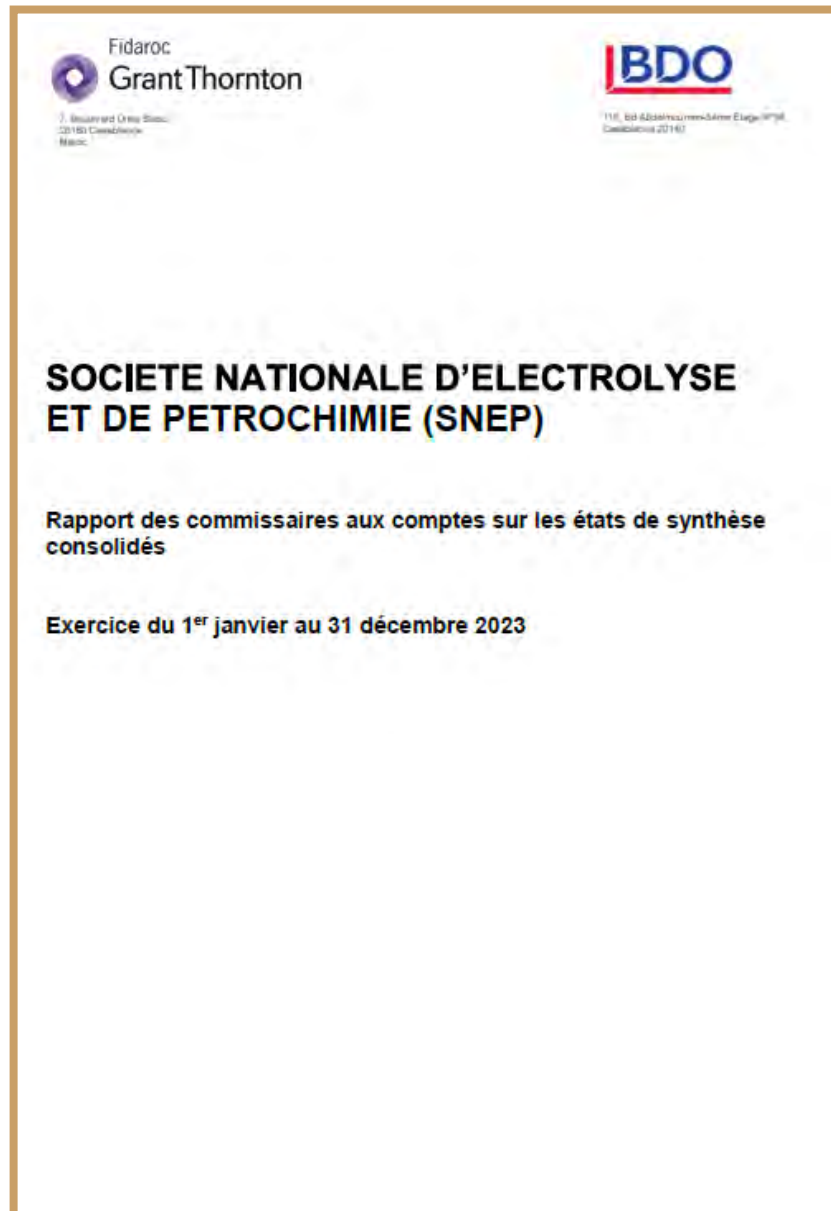
Faiçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL



Amine BAAKILI
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS



Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2023, les titres mis en équivalence et l'écart d'acquisition s'élevaient respectivement à KMAD 146.783 et KMAD 19.057. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 79.190. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC consolidé, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.</p> <p>La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement, - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, - Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Rapports des CAC

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle,
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member of the Grant Thornton
network
7 Bd. Orin, Sidi Ouhada, Casablanca
Tel : 05 39 94 91 00 - Fax : 05 22 25 86 78

Faiçal MEKOUAR

Associé

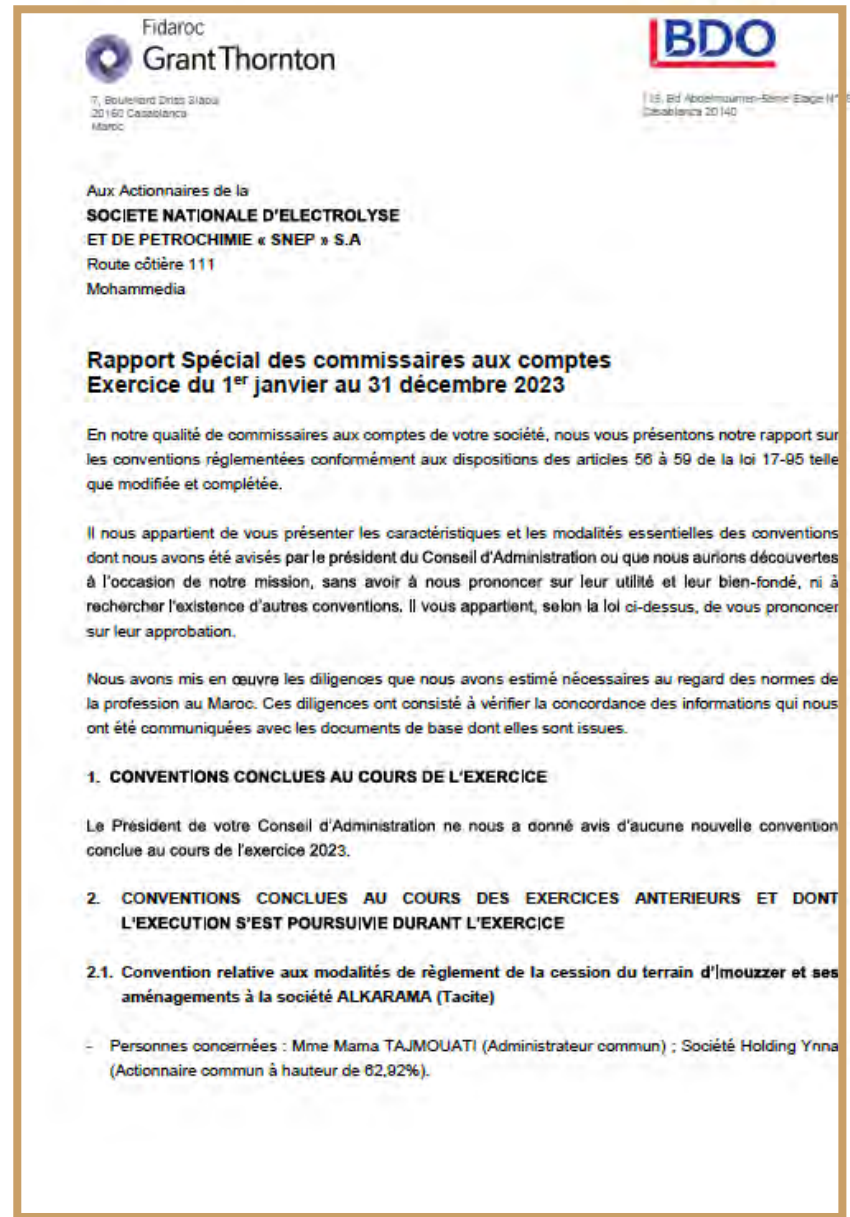
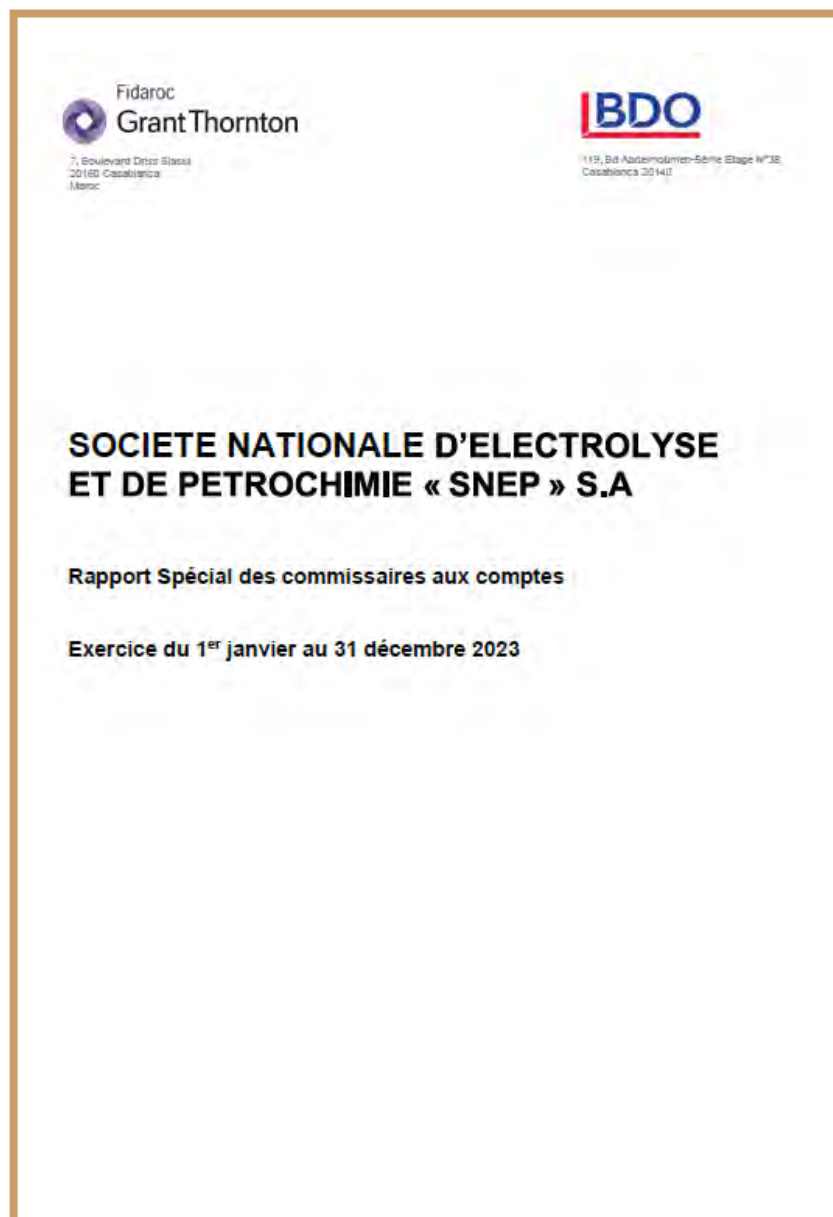
BDO SARL

BDO SARL
BDO SARL
BDO SARL

Amine BAAKILI

Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



- Nature et objet de la convention : Modalités de règlement de la cession du terrain et ses aménagements à la société ALKARAMA.
- Modalités essentielles : la société ALKARAMA s'engage à régler à la SNEP le prix de vente du terrain et ses aménagements, s'élevant à 6 MMAD, sur un horizon de 5 ans. Il est à noter que l'opération de cession a été réalisée courant l'exercice 2022 et a généré un produit d'intérêt total courant l'exercice 2023 sur la créance de 16,5 KMAD HT.
- Sommes reçues ou versées : un encaissement de 1 200 KMAD a eu lieu au cours de l'exercice.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : 316,5 KMAD dont 300 KMAD constaté au niveau des autres débiteurs et 16,5 KMAD constaté en intérêts courus non échus à percevoir.

2.2. Convention relative aux modalités de règlement d'une créance relative à la prestation de location des actifs industriels à la société ALKARAMA (Tacite) :

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).
- Nature et objet de la convention : Modalités de règlement de la créance de 23,9 MMAD relative à la prestation de location des actifs industriels.
- Modalités essentielles : la société ALKARAMA s'engage à régler à la SNEP la créance s'élevant à 23,9 MMAD sur un horizon de 9 ans. Il est à noter qu'un produit d'intérêt a été constaté courant l'exercice 2023 sur la créance de 896 KMAD HT.
- Sommes reçues ou versées : Un encaissement de 2 850 KMAD a eu lieu au cours de l'exercice 2023.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : 17 178 KMAD dont 13 282 KMAD constaté en créances immobilisées, 3 000 KMAD en clients effets à recevoir et 896 KMAD en intérêt courus et non échus à percevoir.

2.3. Convention relative aux modalités de règlement de la cession du terrain à DIMATIT (Tacite) :

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; M. Omar CHAABI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).
- Nature et objet de la convention : Modalités de règlement de la créance relative à la cession du terrain à Dimatit.
- Modalités essentielles : DIMATIT s'engage à régler le montant de la créance relative à la cession du terrain et s'élevant à 53 520 KMAD sur 7 ans. Il est à noter qu'un produit d'intérêt a été constaté courant l'exercice 2023 sur la créance de 775 KMAD HT.
- Sommes reçues ou versées : Un encaissement de 2 190 KMAD a eu lieu au cours de l'exercice 2023.

- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : 16 335 KMAD dont 15 560 KMAD constaté en autres débiteurs et 775 KMAD en intérêt courus et non échus à percevoir.

2.4. Convention de compte courant (Tacite) :

- Personnes concernées : Les héritiers de Feu Président Miloud CHAABI (actionnaires).
- Nature et objet de la convention : Avance en compte courant non rémunérée pour un montant de 10 MMAD, accordée par Feu Président Miloud CHAABI.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Cette convention n'a pas d'impact sur le compte des charges et produits.
- Sommes reçues ou versées : Néant.
- Solde de la dette au 31 décembre 2023 : 204 KMAD.

2.5. Convention de prêt à Holding Ynna (écrite)

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI et M. Omar CHAABI (Administrateurs communs) ; Société Holding Ynna (Actionnaire à hauteur de 62,92%).
- Nature et objet de la convention : La SNEP accorde un prêt à la société Ynna Holding.
- Modalités essentielles : En date du 03 Janvier 2005, les sociétés Ynna Holding et SNEP ont conclu une convention écrite portant sur l'octroi d'un prêt par la SNEP à Ynna Holding d'un montant de 80 MMAD. Cette convention a fait l'objet de plusieurs avenants. Le dernier avenant conclu en date du 2 Janvier 2023, porte le montant du prêt à 101.951 KMAD. Ce prêt est rémunéré au taux de 5,5% hors taxes et est remboursable au cours de l'exercice 2024.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Les produits d'intérêts constatés lors de l'exercice s'élèvent à 5 885 KMAD hors taxes.
- Sommes reçues ou versées : Aucun décaissement ou encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice.
- Solde de la créance au 31 décembre 2023 : 101 951 KMAD en principal et 88 880 KMAD en intérêts.

2.6. Convention de financement de l'investissement de HOUDAPLAST

- Personnes concernées : HOUDAPLAST (filiale détenue à hauteur de 100%) M. Mohamed REGBA (Administrateur commun) ; M. Mohamed IRAQI (Administrateur commun)
- Nature et objet de la convention : Financement de l'investissement de HOUDAPLAST,
- Modalités essentielles : Cette convention prévoit l'octroi par la SNEP à la société HOUDAPLAST d'avances de fonds pour le financement de ses investissements.

Rapports des CAC

Ces avances non rémunérées commenceront à être remboursées à partir de la 1^{ère} année d'exploitation bénéficiaire de la société HOUDA PLAST.

- Sommes reçues ou versées : Aucun encaissement n'a eu lieu au cours de l'exercice.
- Le solde des avances au 31 décembre 2023 est nul suite à la constatation de la totalité de la créance antérieurement provisionnée pour 19.988 KMAD en créances devenues irrécouvrables

2.7. Convention d'assistance générale de la société Holding Ynna à la SNEP

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; M. Omar CHAABI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).
- Nature et objet de la convention : Assistance générale de la société Ynna Holding à la SNEP.
- Modalités essentielles : Cette convention signée en 1998 pour une durée indéterminée prévoit l'assistance de la société Ynna Holding à la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 5 000 KMAD l'an par l'avenant n°1 datant de 2004.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5 000 KMAD HT.
- Sommes reçues ou versées : Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice.
- Solde de la dette au 31 décembre 2023 : 74 180 KMAD.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre de la Chambre des Comptes
7 Bd. Driss Sijoum - Casablanca
Tel : 05 22 94 98 99 - Fax : 05 22 39 98 76

Faiçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL

Amine BAAKILI
Associé

SNEP

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTROLYSE
ET DE PÉTROCHIMIE

